



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Bureau régional  
pour l'éducation  
en Afrique

# GUIDE DU PLANIFICATEUR POUR L'INTRODUCTION DES LANGUES ET CULTURES AFRICAINES DANS L'EDUCATION





Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

**Bureau régional  
pour l'éducation  
en Afrique**

# **Guide du planificateur pour l'introduction des langues et cultures africaines dans l'éducation**

## PREFACE

Selon les statistiques de l'UNESCO, le monde compte entre 6000 et 7000 langues dont une majorité est parlée en Afrique, continent qui se caractérise par une grande diversité linguistique et un multilinguisme de fait ; ce qui s'oppose à d'autres rares pays linguistiquement homogènes comme la Finlande, la RCA, Madagascar, etc, qui sont des exceptions.

Il est un fait aujourd'hui que la promotion d'une éducation de qualité pour tous qui constitue la préoccupation des Etats africains et de leurs partenaires depuis le Forum de Dakar en 2000, ne peut être réalisée sans une prise en compte des différents contextes socioculturels et linguistiques existants.

Dans ce contexte, force est de constater que les langues et cultures locales sont absentes de systèmes éducatifs, en termes d'outils et objets d'enseignement.

Depuis les années 50 pour l'UNESCO et les années 60 pour l'Union Africaine, la problématique des langues africaines a été l'objet d'une attention soutenue en terme de plaidoyer pour une prise en compte comme médium d'enseignement / apprentissage et moyen de promotion des cultures, savoirs faire et compétences endogènes.

Plusieurs rencontres internationales et nationales ont été organisées, qui ont recommandé que les états prennent des mesures appropriées pour les langues, sans avoir l'impact escompté.

Ainsi, force est de reconnaître que les pays africains restent frileux à engager des actions plus volontaristes pour promouvoir les langues nationales dans l'éducation et l'administration.

Les différents rapports mondiaux de suivi de l'EPT (GMR) ont montré de nombreux acquis en matière d'accès à l'Enseignement Primaire Universel et un des défis majeurs des pays reste l'amélioration de la qualité.

Toutes les études ont montré l'importance d'investir dans les langues pour améliorer la qualité et les résultats des expériences menées dans les pays en attestent à suffisance.

C'est dans ce contexte qu'il faut saluer l'action du Groupe Africain, qui avec l'appui technique du BREDa a initié le projet sur l'utilisation des langues à l'école, qui fait l'objet de la présente publication.

Cette publication prioritairement destinée aux planificateurs des Ministères de l'Education, est basée sur des leçons d'expériences de terrain, et rappelle les grandes lignes de la planification des langues en éducation, donne des orientations précises sur « le comment » et les étapes à respecter pour garantir un succès.

Je voudrais exprimer ma profonde gratitude à M. Paul Taryam IILBOUDO de l'ONG SOLIDAR (Burkina Faso) qui a étroitement coopéré avec le BREDa comme consultant principal pour la production du présent guide, ainsi qu'à MM Aimé DAMIBA et Norbert NIKIEMA pour leur précieuse contribution technique.

L'UNESCO BREDa, reste disponible pour apporter l'appui technique nécessaire aux Etats qui le souhaitent, pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques linguistiques claires qui promeuvent les langues nationales dans l'éducation et l'administration.

Ann Therese NDONG-JATTA

Directrice du BREDa

## TABLE DES MATIERES

### **I. Introduction : contexte et problématique**

- 1.1. Politique d'utilisation des langues africaines comme médium d'enseignement-apprentissage et bonnes pratiques
- 1.2. Problème à résoudre
- 1.3. Objectif du document
- 1.4. Méthodologie

### **II. PARTIE I. Expérimentation du continuum d'éducation de base multilingue**

- 2.1. Domaine d'action : Dispositions institutionnelles préalables
- 2.2. Domaine d'action : Mobilisation des ressources humaines et financières
- 2.3. Domaine d'action : Elaboration des curricula
- 2.4. Domaine d'action : Formation des enseignants et des encadreurs pédagogiques
- 2.5. Domaine d'action : Elaboration et de production des manuels et matériels didactique
- 2.6. Domaine d'action : Implantation de l'expérimentation
- 2.7. Domaine d'action : Consolidation de l'expérimentation

#### **ANNEXES**

Chronogramme des principales actions  
Cadre logique  
Récapitulation d'estimations financières

### **III. PARTIE II. Expansion du continuum d'éducation de base multilingue**

- 3.1. Domaine d'action : Mise en place /renforcement du dispositif institutionnel
- 3.2. Domaine d'action : Organisation du plaidoyer à divers niveaux
- 3.3. Domaine d'action : Mobilisation de ressources
- 3.4. Domaine d'action : Formation et recyclage des enseignants
- 3.5. Domaine d'action : Préparation du matériel didactique
- 3.6. Domaine d'action : Réalisation d'études et de recherches
- 3.7. Domaine d'action : Mise en œuvre du programme d'ouverture d'écoles bilingues

#### **ANNEXES**

Chronogramme des principales actions  
Cadre logique

#### **Bibliographie**

## **I. Introduction : contexte et problématique**

### **1.1. Politique d'utilisation des langues africaines comme médium d'enseignement-apprentissage et bonnes pratiques**

Au plan global, il est à noter que sur les milliers de langues africaines, seules 176 sont utilisées dans les systèmes d'éducation africains, avec la répartition suivante :

- 87% dans les programmes d'alphabétisation des adultes et d'éducation non formelle ;
- entre 70 et 75% dans les maternelles, crèches et premières années d'écoles élémentaires ;
- 25% dans l'éducation secondaire ;
- 5% dans l'éducation supérieure.

(Etude sur les langues internationales commandée par l'UNESCO Gadelil, 2004, Pourquoi et comment investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue, UNESCO, UIL, ADEA).

Ainsi, l'utilisation des langues africaines comme langues d'éducation est fermement établie dans l'alphabétisation des adultes depuis les années 1970, même si l'alphabétisation initiale en langues étrangères est encore pratiquée un peu partout, mais généralement en sus plutôt qu'en lieu et place de l'alphabétisation en langues africaines.

En ce qui concerne l'éducation formelle, et notamment l'école primaire, la situation générale est le monolinguisme dans la langue étrangère officielle, du moins en Afrique subsaharienne « francophone » et « lusophone ». Dans cette partie du continent, l'utilisation des langues maternelles à l'école est un développement récent et présente trois principales situations. Certains des pays multilingues sont marqués par une situation linguistique de conglomération où plusieurs langues véhiculaires servent, selon les zones à la communication de diverses communautés parlant par ailleurs leurs langues propres. Une seconde situation est celle de domination où émergent plusieurs langues dominantes dans des espaces déterminés et ne débordant pas sur les territoires d'autres langues. Enfin la troisième situation est celle de dissémination, marquée par la grande fragmentation linguistique, chaque langue étant typiquement parlée sur son territoire propre. L'utilisation des langues locales comme médiums d'enseignement y revêt encore un caractère expérimental et n'est pas encore pleinement intégrée dans le système éducatif.

Au regard de cette situation, le vent qui souffle est cependant des plus favorables : les lois d'orientation de l'éducation accordent dans le principe, une place importante aux langues locales. Les pays qui ont fait ce choix, ont dépassé la question des années 1970 et 1980 du « pourquoi les langues africaines à l'école » ; on en est désormais, depuis les années 1990, au « comment intégrer les langues et les cultures africaines à l'école ? ».

Afin de contribuer à la promotion des langues et cultures africaines à l'école, le Groupe Africain de l'UNESCO, avec l'appui technique du BREDA, a initié une recherche action visant d'une part à faire un état des lieux de la question dans les pays francophones et anglophones afin d'identifier les expériences réussies, et d'autre part, à élaborer sur la base des résultats des recherches, un guide à l'usage des planificateurs.

C'est dans ce cadre que deux études ont été menées par les Professeurs Norbert Nikiéma (2010) s'est particulièrement intéressée aux pays francophones et lusophones et Sammy B Chumbow (2010) pour ce qui est des pays anglophones. Ces deux études ont dépeint des situations linguistiques complexes, et documenté des expérimentations en cours et de bonnes pratiques. La recherche du Professeur Nikiéma a porté sur les expériences du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Tchad, et du Mozambique. Quant au Prof. Chumbow, il a analysé les expériences du Cameroun, de l'Afrique du Sud, de la Tanzanie, du Nigeria, de l'Egypte, de l'Ethiopie et de l'île Maurice.

Ce sont les résultats de ces deux recherches qui sous-tendent les propositions faites dans le présent guide à l'usage des planificateurs, qui pourraient être considéré comme complémentaire au « Guide politiques », validé par les Ministres lors de la Conférence de Ouagadougou.

## **1.2. Problème à résoudre**

Malgré le fait de la reconnaissance quasi générale de la nécessité de l'utilisation des langues nationales comme médium d'enseignement, malgré les lois d'orientation, la pratique est loin de suivre, notamment dans les pays francophones et lusophones d'Afrique. Plusieurs études, dont celles citées ci-dessus, ont relevé que les politiques linguistiques suivies en Afrique sont largement implicites et marquées par l'absence de véritable planification linguistique. Tous les pays ne sont pas encore engagés et il y a comme un manque de savoir-faire qui s'ajoute à l'incertitude de la volonté politique.

Au titre de la volonté politique, en souscrivant à tous les instruments nationaux et internationaux sur la question des langues nationales africaines et l'éducation, des ministres africains de l'éducation, dans une récente conférence sur l'intégration des langues et cultures africaines dans l'éducation organisée conjointement avec l'UNESCO et l'ADEA à Ouagadougou du 20 au 22 janvier 2010, ont validé "Guide de politique d'introduction des langues et cultures africaines dans les systèmes éducatifs".

Le guide politique proposé indique les principaux axes d'action qui portent sur :

- La mise en place de cadres politiques et législatifs ;
- La sensibilisation et le plaidoyer au niveau national et le développement de réseaux régionaux ;
- Le renforcement institutionnel et le développement des capacités ;
- L'élaboration de stratégies de suivi et d'évaluation des résultats d'apprentissage ;
- Le développement des curricula et la formation des acteurs ;
- L'édition en langues nationales et l'adoption d'une politique du livre ;

- La recherche et l'innovation pédagogique ; la mobilisation des ressources financières.

Au titre de la pratique, il y a le besoin de compléter le guide de politique par un instrument de planification et de pilotage de l'expérimentation et de l'expansion de l'éducation bi-/plurilingue.

### 1.3. Objectif du présent document

L'objectif général du présent document est donc de répondre à ce besoin de cadrage et de planification rigoureuse de l'offre d'éducation bi-plurilingue. Il s'agit, plus spécifiquement, d'élaborer un **Guide pratique, instrument de pilotage de l'introduction réussie des langues et cultures africaines dans l'éducation**, à mettre à la disposition de l'instance nationale chargée de cette mission. Ce document s'inscrit en droite ligne dans le prolongement du Guide de politique validé à la Conférence de Ouagadougou.

### 1.4. Hypothèses

Le document, pour être utile au maximum de pays, présente un schéma théorique général. Mais le souci étant de montrer que l'introduction des langues et cultures africaines dans l'éducation est une entreprise faisable dans l'Afrique d'aujourd'hui, le document s'inspire de cas bien concrets de la réalité africaine et notamment des expériences réussies dans le domaine considéré. Pour ce faire le document repose sur un ensemble d'hypothèses.

- Un pays "fictif" : Aucun pays n'est expressément cité dans ce document, cependant il se réfère pour l'essentiel à l'expérimentation d'un continuum d'éducation de base multilingue dans un pays d'Afrique de l'ouest francophone. Ce continuum comporte trois éléments : un préscolaire (3 ans), un enseignement primaire (5ans), un enseignement post primaire (4ans).
- L'utilisation des langues africaines comme médium d'enseignement –apprentissage est une décision acquise dans la loi d'orientation de l'éducation. Il ne reste plus qu'à prendre les décrets d'application.
- L'utilisation des langues africaines comme médium d'enseignement –apprentissage est un élément d'un programme plus vaste qui est celui de la réforme globale du système d'éducation sans laquelle l'utilisation des langues nationales n'aurait pas de fondement solide.
- Le modèle de bilinguisme retenu pour ce document est le bilinguisme additif. Contrairement à la pratique répandue d'utiliser les langues africaines dans les deux ou trois premières années d'apprentissage pour immédiatement les abandonner et passer à la langue étrangère, dans l'hypothèse de ce document, la langue nationale africaine et le français cohabitent tout au long du cycle primaire et au niveau post-primaire premier cycle, selon des proportions bien définies dans la contribution de chaque médium à l'apprentissage.

- L'expérimentation ici envisagée s'étend sur une période de 10 ans, ce qui permet de couvrir un cycle d'enseignement primaire de 6 ans et 4 ans d'éducation post primaire correspondant généralement au premier cycle de l'enseignement secondaire.
- Une autre période de 10 ans est consacrée à assurer l'expansion de l'innovation dans l'optique d'une généralisation progressive.

### **1.5. Méthodologie**

- Il a été exploité divers documents portant sur l'utilisation des langues nationales africaines dans l'éducation.
- Les leçons de cas concrets de bonne pratique, notamment ceux considérés dans l'étude : « Politiques d'utilisation des langues africaines comme médiums d'enseignement/ apprentissage et bonnes pratiques en la matière en Afrique francophone, Norbert Nikiéma ». serviront de base de proposition d'un schéma réaliste
- Le document se présente comme une proposition de plan d'action et est rédigé selon la méthodologie en la matière. En conséquence, il prend en considération un certain nombre de domaines se référant à ceux proposés dans le Guide politique en spécifiant pour chaque domaine et axe d'action, les objectifs, en formulant les résultats attendus et en identifiant les principales actions à entreprendre pour les atteindre. Le tout est repris dans un cadre logique en annexe. Les actions sont reportées sur un chronogramme donnant une idée du temps nécessaire. Une estimation financière est faite pour donner un ordre de grandeur des ressources à mobiliser pour l'expérimentation.
- L'ensemble du document, après cette introduction comprend deux grandes parties : la Partie I l'expérimentation du continuum de l'éducation de base multilingue, la Partie II l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue.

## **II. PARTIE I. Expérimentation du continuum d'éducation de base multilingue**

### **2.1. Domaine d'action : Dispositions institutionnelles préalables**

#### ***Problématique***

L'expérimentation de l'éducation bilingue résulte-t-elle d'une décision des plus hautes instances de l'Etat ? La question est d'importance car elle conditionne la conduite de l'expérimentation et en partie son issue. La revue d'expériences offre des situations variées. Le plus souvent, c'est dans le secteur de l'éducation non formelle et dans l'alphabétisation que sont prises les initiatives d'utilisation des langues nationales et avec le concours d'ONG. Mais de plus en plus le contexte devient favorable et l'environnement porteur pour une expérimentation de l'éducation bilingue dans l'éducation formelle. En effet, les résultats obtenus à travers l'éducation non formelle sont encourageants. Par ailleurs, les gouvernements ne sont pas restés insensibles au plaidoyer pour l'intégration des langues et cultures africaines dans l'éducation de même qu'aux évidences des cas de réussite en la matière. Cependant il y a loin de la coupe aux lèvres, car la décision d'utiliser les langues et cultures africaines dans l'éducation relève d'un problème plus global, le besoin de pertinence et d'efficacité de l'éducation dont la réponse réside dans une profonde réforme de l'éducation.

Avant d'en arriver à l'expérimentation de l'éducation bilingue, un certain nombre de dispositions institutionnelles préalables doivent être prises.

#### **Axe d'action 1. Prise de mesures d'ordre législatif et réglementaire**

#### ***Problématique***

Dans l'hypothèse de ce document, un élément important de contexte favorable est la prise d'une loi d'orientation qui prescrit " *l'utilisation du français et des langues nationales dans l'enseignement aussi bien dans la pratique éducative que dans les évaluations*". Par ailleurs, selon la même loi, l'éducation de base est obligatoire pour tous de 6 à 16 ans. Mais la loi seule ne suffit pas, il faut des mesures d'accompagnement.

### **Objectif spécifique**

Amener l'Etat à prendre la décision d'expérimenter l'intégration des langues et cultures africaines dans l'éducation formelle

### **Résultats attendus**

Des textes d'application de la loi d'orientation de l'éducation :

- Un document cadre de l'éducation bilingue (à la fois document de politique linguistique et de politique éducative) ;
- Un document de réforme de l'éducation ayant pour fondement l'intégration des langues et cultures africaines dans l'éducation ;
- Une décision en vue du lancement d'un programme d'expérimentation de l'éducation bilingue comme première phase de mise en œuvre du document cadre de l'éducation bilingue et/ou de la réforme de l'éducation.

### **Principales actions à entreprendre**

S'il n'y a pas une volonté de valoriser les langues nationales, s'il n'y a pas une volonté de réformer l'éducation, expérimenter l'éducation bilingue n'a pas de sens. La volonté politique en ces domaines doit avoir pour pendant l'adhésion suscitée des populations. Dans cette perspective les actions à prendre pour donner suite à la loi d'orientation de l'éducation sont entre autres les suivantes :

Document cadre de l'éducation bilingue

1. Instruire les ministres en charge de l'éducation de proposer un projet de cadre d'éducation bilingue ;
2. Elaboration du document cadre d'éducation bilingue ;
3. Adoption du cadre d'éducation bilingue par le gouvernement.

Document de réforme de l'éducation

4. Instruire les ministres en charge de l'éducation de proposer un projet de réforme de l'éducation ;

5. Elaboration du projet de réforme de l'éducation ;
6. Adoption du projet de réforme de l'éducation par le gouvernement.

#### Programme d'expérimentation de l'éducation bilingue

7. Instruire les ministres en charge de l'éducation d'engager l'expérimentation de l'éducation bilingue.

### **Axe d'action 2. Mise en place des organes d'orientation, de pilotage, de mise en œuvre**

#### ***Problématique***

L'option de valorisation des langues nationales, l'option pour une réforme profonde de l'éducation ayant pour fondement l'intégration des langues et cultures nationales, sont des options qui engagent tout le pays dans toutes ses dimensions, de la sphère politique à la société civile. Les options en question sont les justifications essentielles de l'expérimentation de l'éducation bilingue qui à ce titre doit bénéficier d'un leadership de niveau adéquat.

#### ***Objectif spécifique***

Assurer un leadership efficace et militant du processus d'expérimentation de l'éducation bilingue

#### ***Résultats attendus***

Un mécanisme interministériel d'orientation et de pilotage est créé pour la promotion de l'éducation bilingue (appelé : Comité de pilotage) ;

Un organe central d'impulsion, de coordination et d'évaluation de la mise en œuvre du programme d'éducation bilingue est institué (appelé : Institution de coordination) ;

#### **Principales actions à entreprendre**

8. Création d'un Comité interministériel d'orientation et de pilotage de la mise en œuvre du programme d'éducation bilingue (Comité de pilotage).  
Cela s'impose en raison de l'interdépendance entre les ministères pour les questions financières et les questions de recrutement de personnel, mais encore plus dans le cas où le continuum d'éducation de base multilingue est à cheval sur plusieurs ministères.
9. Désignation par l'autorité d'une institution nationale d'impulsion et de coordination et d'évaluation de la mise en œuvre (Institution de coordination).

C'est une structure de haut rang dans la hiérarchie administrative : l'Institut Pédagogique National, ou la Direction Générale de l'Éducation de Base par exemple qui reçoit un mandat express et une large autonomie d'action pour conduire à bien le programme d'intégration des langues et des cultures africaines dans l'éducation à travers l'implantation du continuum d'éducation de base multilingue. Il faut aussi que la personne à la tête de cette institution soit la bonne personne, véritablement engagée pour l'éducation bilingue, bref un militant.

### **Axe d'action 3. Proposition du schéma général d'expérimentation**

#### ***Problématique***

L'intégration des langues et cultures africaines dans l'éducation est certes une option fondamentale de développement de l'éducation consacrée par la loi d'orientation de l'éducation et par le projet de réforme de l'éducation. Mais les processus de réforme de l'éducation sont des processus longs et lents par nature et susceptibles de nombreux revers selon les données de l'expérience. L'expérimentation du continuum de l'éducation de base multilingue doit tenir compte de ces réalités et adopter une stratégie de mise en œuvre appropriée.

#### ***Objectif spécifique***

Fonder l'expérimentation sur une stratégie opérationnelle et souple de mise en œuvre.

#### ***Résultats attendus***

Un accord entre les principaux acteurs sur : la durée de l'expérimentation, la couverture géographique et linguistique, l'importance des effectifs impliqués, le système d'évaluation.

#### ***Principales actions à entreprendre***

L'instance d'impulsion et de coordination de la mise en œuvre de l'innovation prend les initiatives nécessaires pour faire une proposition de base et organiser la concertation sur cette proposition en vue d'un accord entre les principaux acteurs.

10. Elaboration d'une proposition de base de l'expérimentation du continuum d'éducation de base multilingue

La proposition de base, hypothèse retenue pour ce document comporte les éléments suivants :

- Durée de l'expérimentation : 10 ans (ce qui permet de couvrir tout le cycle d'enseignement primaire de 6 ans et le premier cycle de l'enseignement secondaire de 4 ans) ;
- Nombre de langues couvertes : 5 langues (les 5 langues retenues devraient représenter environ 80% des locuteurs de langues nationales) ;
- Nombre de régions couvertes : 10 régions représentant environ les deux tiers des régions du pays afin de donner à l'expérimentation une dimension significative ;
- Nombre d'écoles primaires bilingues : 10 par région (ce qui pourra représenter entre 25 000 et 30 000 élèves) ;
- Nombre de 3<sup>e</sup> : 5 par région (ce qui pourra représenter environ 25 000 enfants)
- Nombre de CMS : 1 par région ;
- Mécanisme de suivi et d'évaluation : un mécanisme double, à savoir, un système d'évaluation critérié et hiérarchisé basé sur les objectifs, d'une part et d'autre part le système de mesure des rendements scolaires de l'école classique (par besoin de comparabilité des résultats). A ce système d'évaluation interne s'ajoute des évaluations externes.

#### 11. Organisation d'une négociation sociale sur la proposition de base

La proposition de base est soumise à une commission comprenant notamment : des représentants des ministères en charge de tout ou partie de l'éducation de base, du Parlement (commission éducation) des partenaires sociaux de l'éducation (syndicats d'enseignants, associations de parents d'élèves), des partenaires techniques et financiers actifs dans le secteur de l'éducation.

Dans la mesure où les régions d'accueil de l'expérimentation ont déjà été ciblées, il sera opportun d'associer des représentants des autorités locales, des services déconcentrés de l'éducation, des collectivités territoriales décentralisées.

## **2.2. Domaine d'action : Mobilisation des ressources humaines et financières, stratégie d'implication à travers divers partenariats**

### ***Problématique***

La première génération de réformes de l'éducation en Afrique a connu peu de succès et n'a pas été plus loin que l'africanisation des programmes et des manuels scolaires ; les réformes impliquant les langues nationales l'ont été encore moins. Une des faiblesses dans certains cas a consisté à compter trop sur des interventions extérieures en termes d'expertise et de ressources financières. L'intégration des langues et les cultures africaines dans l'éducation ne saurait se limiter à une initiative extérieure soutenue financièrement par un bailleur de fonds et qui risquerait de s'arrêter avec la fin du financement. Tout l'enjeu est de pouvoir mobiliser au niveau national à travers des partenariats multiples l'essentiel des

ressources humaines et financières nécessaires, les contributions externes venant en complément.

#### **Axe d'action 4 : mobilisation des ressources humaines**

##### ***Problématique***

Pour les besoins de ce document, l'hypothèse est faite que c'est l'Etat, à partir des ministères en charge de l'éducation de base, qui prend l'initiative de lancer un programme d'éducation bilingue. En conséquence l'expérimentation se fait au sein du système d'enseignement public, mobilisant donc en priorité les ressources humaines de l'Etat.

##### ***Objectif spécifique***

Identifier les ressources humaines à impliquer et les organiser en un dispositif d'intervention à différents niveaux : central, régional et local.

##### ***Résultats attendus***

Un Comité de pilotage (voir axe d'action 2) ;  
Une Institution de coordination (voir axe d'action 2) ;  
Les directions centrales impliquées ;  
Les entités régionales et locales impliquées ;  
Les communautés de base impliquées ;  
La société civile impliquée.

##### ***Principales actions à entreprendre***

###### ***Au niveau central***

- Création d'un Comité interministériel de pilotage de la mise en œuvre du programme d'éducation bilingue (réalisée dans les dispositions institutionnelles préalables) ;
- Désignation par l'autorité d'une institution nationale de coordination (réalisée dans les dispositions institutionnelles préalables) ;

12. Constitution au sein de l'institution nationale de coordination d'une Equipe technique multidisciplinaire, fer de lance de l'innovation.

Elle a spécialement en charge la programmation, le suivi, l'évaluation des activités opérationnelles d'expérimentation et de la capitalisation des résultats.

13. Cooptation de spécialistes nationaux

Le programme d'éducation bilingue a besoin du concours de nombreux spécialistes : pédagogues, planificateurs, linguistes, didacticiens, formateurs, concepteurs de programmes, concepteurs de documents pédagogiques, évaluateurs, etc.... Tous ces

spécialistes existent au niveau national, à l'Université et dans diverses autres institutions ; il faut identifier ceux dont on a besoin et passer avec eux un accord précis pour leurs interventions au moment voulu.

#### 14. Implication des directions centrales

La mise en œuvre du programme d'éducation bilingue doit être conçu comme un programme de tout le ministère de l'éducation de base et au-delà. A l'égard du programme, chaque structure centrale doit assumer son rôle institutionnel. En effet le programme a besoin de l'attention de toutes les autres entités. Par exemple : la Direction des études et de la planification (DEP) qui doit inscrire le programme dans le plan de développement de l'éducation, la Direction administrative et financière (DAF) qui doit chaque année inscrire au budget les crédits nécessaires au programme, la Direction des ressources humaines (DRH) qui doit assurer le placement des enseignants dans les écoles bilingues, ainsi de suite. L'organe national de coordination a donc une mission importante de d'information et de partage de responsabilité (diffusion de documents, organisation de séminaires d'information, organisation de commissions de travail etc. ...) à l'égard des autres structures centrales de l'éducation et à travers les différents ministères en charge d'un segment de l'éducation de base.

### ***Au niveau régional, provincial et local***

#### 15. Mobiliser les autorités déconcentrées/ décentralisées.

Ces autorités (Gouverneurs, Préfets, Conseillers régionaux, Maires), dans le cadre de la politique de décentralisation, jouent un rôle de plus en plus grand dans le développement de l'éducation de base. Elles doivent donc être pleinement informées et être parties prenantes du programme d'éducation bilingue. A l'expérience, celles-ci étant en contact étroit avec les populations locales, appréhendent rapidement le bien fondé de l'éducation bilingue à la mesure de la qualité des missions d'information et de plaidoyer ;

#### 16. Assigner aux Directions régionales et provinciales de l'Enseignement de base leurs missions et les moyens de ces missions au regard du programme d'éducation bilingue, à savoir notamment :

- Participer aux missions préparatoires sur les sites d'implantation du continuum d'éducation de base multilingue ;
- Suivre les activités concernant la réalisation des infrastructures ;
- Assurer le recrutement des élèves ;
- Mettre en place le personnel et assurer l'appui – conseil ;
- Mener les évaluations comparatives entre écoles bilingues et entre écoles bilingues et écoles classiques.

#### 17. Mobiliser les communautés de base. Dans chaque localité où doit s'implanter un 3<sup>E</sup>, une EPB, un CMS, cela se fait en totale accord avec la communauté de base organisée

en association locale de développement ou en association de parents d'élèves (missions préalables d'étude de terrain, missions de négociation sociale et de plaidoyer)

### ***Au niveau de la société civile et du secteur privé***

18. Gagner la confiance des syndicats d'enseignants et celles de leaders d'opinions : par l'organisation d'activités de plaidoyer à l'intention des divers publics cibles ;
19. Inciter le secteur privé à s'impliquer dans l'expérimentation de l'éducation bilingue : par des conventions précises passées entre l'Etat et les promoteurs d'établissements privés laïcs et confessionnels.

### **Axe d'action 5 : mobilisation des ressources financières**

#### ***Problématique***

L'idée selon laquelle l'éducation bilingue coûterait cher est un à priori non justifié par les données d'expérience qui sont à la base du présent document. L'innovation ne coûte pas plus cher que l'école classique normalement dotée des ressources requises (enseignants bien formés, matériels didactiques et fournitures scolaires, établissements à caractère convivial et adéquatement équipés). Certes il y a des coûts additionnels relatifs aux activités culturelles et aux activités de production, ainsi que pour les matières spécifiques au niveau du CMS. Mais ces coûts sont compensés globalement par une efficacité interne et externe plus grande, par la réduction de la durée de la scolarité primaire de 6 ans à 5 ans. Cependant pour la phase d'expérimentation il faut dégager des ressources qui représentent le coût d'investissement pour obtenir à terme une éducation pertinente et de meilleure qualité. Il arrive qu'une partie de ce coût d'investissement fasse l'objet d'un projet soumis à des financements externes.

#### ***Objectif spécifique***

Garantir le bon déroulement de l'expérimentation grâce à la disponibilité des ressources nécessaires

#### ***Résultats attendus***

Contribution de l'Etat  
Contribution des entités déconcentrées/décentralisées  
Contribution de la société civile et secteur privé  
Contribution des parents  
Contribution de partenaires techniques et financiers

## ***Principales actions à entreprendre***

### ***Au niveau de l'Etat***

A la première année du Programme :

20. Octroi par le gouvernement d'une enveloppe budgétaire pour assurer le lancement des divers travaux préparatoires.
21. Elaboration du budget global de l'expérimentation  
Une estimation globale des besoins financiers de l'expérimentation sera faite. Cette évaluation sera par la suite détaillée année par année pour permettre une prise en compte dans le budget annuel de l'institution en charge de l'expérimentation ;
22. Inscription dans le budget pour l'année 2 des crédits pour le financement de l'expérimentation ;

### ***Au niveau des partenaires techniques et financiers***

23. Elaboration d'une requête d'appui au programme d'éducation bilingue ;
24. Démarches auprès des partenaires potentiels ;
25. Signature de conventions de financement et d'appui et mise en œuvre

### ***Au niveau des collectivités territoriales***

26. Action de plaider pour une contribution des collectivités territoriales au programme d'éducation bilingue ;
27. Inscription dans les budgets des collectivités territoriales d'une ligne de crédits pour la promotion de l'éducation bilingue dans leur ressort territorial.  
Cela sera de mise dans les régions, provinces et communes retenues dans le schéma d'expérimentation. Les actions de plaider devront y contribuer dans le but de faire du programme d'éducation bilingue une entreprise collective.

### ***Au niveau de la société civile et du secteur privé***

- 28 Action de plaider pour une contribution au programme d'éducation bilingue ;
29. Solliciter l'indispensable contribution (monétaire ou en nature) des parents d'élèves.  
La participation des parents est consubstantielle à la philosophie même du programme d'intégration des langues et cultures africaines dans l'éducation.
30. Inciter le secteur privé à s'impliquer dans l'expérimentation de l'éducation bilingue :  
par des conventions précises passées entre l'Etat et les promoteurs d'établissements privés laïcs et confessionnels ;

## **2.3. Domaine d'action : Elaboration des curricula**

### ***Problématique***

Une éducation pour la renaissance de l’Afrique au XXIème siècle est celle qui se fonde sur les valeurs positives de la culture africaine, qui assure dans l’apprentissage un lien étroit entre théorie et pratique, qui est ouverte au monde. Le continuum d’éducation de base multilingue est une réponse à cette exigence et qui se manifeste dans son curriculum. Celui-ci prend en compte les divers aspects de la culture africaine dont les langues nationales ; il associe savoir et savoir faire à travers des activités pratiques productives, il est ouvert au monde à travers les langues de communication internationale.

Un groupe de pédagogues, spécialistes de diverses disciplines doit être constitué pour élaborer le curriculum de l’éducation de base multilingue pour les trois niveaux d’éducation : pré scolaire, primaire et post-primaire.

### **Axe d’action 6 : curriculum pour le préscolaire, les 3<sup>E</sup>**

#### ***Problématique***

Dans un pays où le taux de préscolarisation est d’à peine de 2%, les 3<sup>e</sup> ont une mission particulièrement importante consistant à démocratiser les services de développement de la petite enfance dans les zones rurales, urbaines et péri urbaines selon des modalités qui s’appuient sur l’implication des communautés bénéficiaires et compatibles avec les ressources du pays.

#### ***Objectif spécifique***

Elaborer un curriculum pour le développement de la petite enfance basé sur l’utilisation de la langue maternelle comme médium d’éducation et l’implication des parents dans la mise en œuvre.

#### ***Résultats attendus***

Un curriculum holistique complétant les services offerts par les familles sur les plans de l’hygiène, de la nutrition, de l’éveil psychomoteur et de nature à préparer le jeune enfant psychologiquement , physiquement et mentalement , notamment à travers un bilinguisme précoce langue nationale et français à aborder le cycle d’enseignement primaire. Le curriculum pourra impliquer les activités ci- après :

- Activités de santé, d’hygiène et de nutrition ;
- Activités ludiques, culturelles et artistiques,
- Activités domestiques ;
- Activités cognitives (graphisme, initiation aux mathématiques, français oral afin de développer un bilinguisme langue national – français précoce) ;

- Activités manuelles et pratiques.

### ***Principales actions à entreprendre***

31. Constitution d'une commission d'élaboration du curriculum ;
32. Etude du milieu et négociation sociale ;
33. Proposition de curriculum ;
34. Adoption du curriculum.

## **Axe d'action 7. Curriculum pour l'enseignement primaire bilingue**

### ***Problématique***

L'enseignement primaire bilingue se présente comme une alternative véritable et crédible à l'enseignement primaire d'héritage colonial, sous les trois aspects suivants :

- L'utilisation de la langue nationale démontrant son efficacité comme véhicule d'enseignement des diverses disciplines tout en facilitant l'apprentissage du français ;
- La réconciliation de l'école avec son milieu par l'intégration dans celle-ci des valeurs culturelles positives et impliquant la communauté environnante ;
- L'association de l'acte d'apprendre à l'acte de produire pour préparer les enfants à devenir plus tard des acteurs conscients et motivés du développement local, régional et national.

Ces trois aspects seront mariés dans un nouveau curriculum d'enseignement primaire d'une durée de cinq ans, cette durée réduite d'un an par rapport à l'enseignement primaire hérité étant justifiée par la plus grande efficacité interne et externe de l'éducation de l'éducation bilingue.

### ***Objectif spécifique***

Elaborer un curriculum d'une éducation holistique qui assure la formation intégrale de la personne humaine, pour se poursuivre tout au long de la vie, en se fondant sur les quatre piliers de l'apprentissage : le **savoir** acquis à travers les langues nationales et étrangères, le **savoir faire** auquel on s'initie par les activités pratiques productives, le **savoir vivre ensemble** et le **savoir être** par l'enracinement dans la culture et les valeurs positives du milieu tout en cultivant l'ouverture au monde.

### ***Résultats attendus***

Un curriculum d'enseignement primaire de cinq ans utilisant les langues nationales et le français, intégrant la dimension culturelle et valorisant les activités pratiques productives. Ainsi le curriculum de chacune des années de l'éducation primaire bilingue se présente comme suit :

- Contenu de la 1<sup>ère</sup> année :
  - Alphabétisation initiale dans la langue du milieu maîtrisée par les élèves (lecture, écriture, calcul écrit) pour 90% de l'emploi du temps;
  - Apprentissage du français oral pour 10% de l'emploi du temps ;
  - Activités de culture (valeurs, chants, danses, proverbes, contes, maniements des instruments de musique) ;
  - Tâches de production éducatives et manuelles.
- Contenu de la 2<sup>ème</sup> année
  - Enseignements en langues nationales (80% de l'emploi du temps) : lecture, écriture, calcul, grammaire de la langue dans la langue, histoire, géographie, sciences d'observation ;
  - Enseignement du français (20% de l'emploi du temps) : français oral, lecture, écriture. Le français est enseigné comme langue étrangère ;
  - Activités de culture ;
  - Activités de production.
- Contenu de la 3<sup>ème</sup> année
  - Enseignements en langues nationales (50% de l'emploi du temps) : lecture expressive et lecture de documents divers, opérations et problèmes divers de calcul (arithmétique, géométrie, système métrique), techniques d'expression écrite et orale, grammaire bilingue ;
  - Enseignement en français (50% de l'emploi du temps) : En troisième année le programme couvre tout le programme de la 4<sup>ème</sup> année de (CE2) de l'école classique et les élèves sont sensés avoir appris assez de français pour poursuivre leurs études dans cette langue ;
  - Activités de culture ;
  - Activités de production.
- Contenu de la 4<sup>ème</sup> année
  - Enseignements en langues nationales (20% de l'emploi du temps) : lecture, écriture, calcul, techniques d'expression écrite et orale ;
  - Enseignement en français (80% de l'emploi du temps) : En quatrième année c'est tout le programme de la 5<sup>ème</sup> année (CM1) des écoles classiques qui est appliqué ;
  - Activités de culture ;
  - Activités de production.
- Contenu de la 5<sup>ème</sup> année
  - Enseignements en langues nationales (10% de l'emploi du temps) : causerie-débat, lecture, écriture, calcul, techniques d'expression écrite et orale ;
  - Enseignement en français (90% de l'emploi du temps) : En cinquième année c'est tout le programme de la 6<sup>ème</sup> année (CM2) des écoles classiques qui est appliqué ;
  - Activités de culture ;

- Activités de production.

C'est à l'issue de cette cinquième année que les élèves de l'école bilingue se présentent à l'examen officiel du certificat d'études primaire élémentaire (CEP) intégralement en français.

### ***Principales actions à entreprendre***

35. Constitution d'une commission d'élaboration du curriculum ;
36. Etude du milieu et négociation sociale ;
37. Proposition d'un curriculum pour les 5 années de l'école primaire bilingue;
38. Test du curriculum de première année ;
39. Test du curriculum de deuxième année ;
40. Test du curriculum de troisième année ;
41. Test du curriculum de quatrième année ;
42. Test du curriculum de cinquième année ;
43. Validation et adoption du curriculum.

### **Axe d'action 8. Curriculum pour l'enseignement post-primaire : le CMS**

#### ***Problématique***

Le Collège Multilingue Spécifique est le cycle terminal du continuum d'éducation de base. Il forme avec le précédent cycle, l'enseignement primaire bilingue, une formule d'éducation de base de 9 ans qui correspond à une tendance actuelle de l'éducation en Afrique, à savoir l'allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. Le CMS assume le premier cycle de l'enseignement secondaire en le transformant par son contenu qui fait appel aux langues nationales, à la culture, aux activités pratiques productives.

#### ***Objectif spécifique***

Elaborer un curriculum d'éducation post- primaire permettant de former un citoyen responsable, agent de développement, acteur dans la vie communautaire, ayant acquis tout le contenu du premier cycle de l'enseignement secondaire en même temps que le contenu spécifique relatif à la culture, à la production, aux langues nationales.

#### ***Résultats attendus***

Un curriculum d'enseignement post- primaire de quatre ans utilisant les langues nationales et le français, intégrant la dimension culturelle et valorisant les activités pratiques productives. Ainsi le curriculum de chacune des années du CMS se présente comme suit :

- Contenu de la 1<sup>ère</sup> année :

- Enseignement généraux : français, anglais, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, histoire, géographie, éducation physique et sportive, (physique, chimie ?);
- Enseignements spécifiques : renforcement langue nationale 1(LN1), apprentissage oral langue nationale 2 de grande communication (LN2), activités culturelles, activités pratiques productives, et éventuellement d'autres disciplines émergentes (éducation à la paix, à l'environnement, à la population, au développement durable...)
- Contenu de la 2<sup>ème</sup> année :
  - Enseignement généraux : français, anglais, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, histoire, géographie, éducation physique et sportive, (physique, chimie ?);
  - Enseignements spécifiques : renforcement langue nationale 1(LN1), apprentissage oral langue nationale 2 de grande communication (LN2), activités culturelles, activités pratiques productives, et éventuellement d'autres disciplines émergentes (éducation à la paix, à l'environnement, à la population, au développement durable...)
- Contenu de la 3<sup>ème</sup> année :
  - Enseignement généraux : français, anglais, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, histoire, géographie, éducation physique et sportive, (physique, chimie ?);
  - Enseignements spécifiques : renforcement langue nationale 1(LN1), apprentissage oral langue nationale 2 de grande communication (LN2), activités culturelles, activités pratiques productives, et éventuellement d'autres disciplines émergentes (éducation à la paix, à l'environnement, à la population, au développement durable...)
- Contenu de la 4<sup>ème</sup> année :
  - Enseignement généraux : français, anglais, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, histoire, géographie, éducation physique et sportive, (physique, chimie ?);
  - Enseignements spécifiques : renforcement langue nationale 1(LN1), apprentissage oral langue nationale 2 de grande communication (LN2), activités culturelles, activités pratiques productives, et éventuellement d'autres disciplines émergentes (éducation à la paix, à l'environnement, à la population, au développement durable...).

### ***Principales actions à entreprendre***

44. Constitution d'une commission d'élaboration/d'adaptation du curriculum ;
45. Etude du milieu et négociation sociale ;
46. Proposition d'un curriculum pour les 4 années du CMS ;

47. Test du curriculum de première année ;
48. Test du curriculum de deuxième année ;
49. Test du curriculum de troisième année ;
50. Test du curriculum de quatrième année ;
51. Validation et adoption du curriculum.

## **2.4. Domaine d'action : Formation des enseignants et des encadreurs pédagogiques**

### ***Problématique***

Les enseignants constituent globalement les agents de l'œuvre sourde mais sûre d'aliénation qui s'opère à travers une éducation exclusivement en langue étrangère héritée de la colonisation. Mais avec la décision d'utiliser les langues nationales africaines comme médium d'enseignement-apprentissage, les enseignants ont la mission d'être, à travers la promotion d'une éducation en langues africaine, des vecteurs de la renaissance culturelle africaine, aspect majeur de la réforme de l'éducation africaine au XXIème siècle. La prise de conscience de cet enjeu participe de la formation des enseignants pour les habiliter à l'utilisation des langues africaines.

Dans le pays ici considéré, la formation du personnel d'enseignement et d'encadrement se fait comme suit :

- enseignants du primaire : formation en un an dans des écoles nationales de formation d'enseignants du primaire (ENEP) ;
- enseignants du secondaire : formation en Ecole Normale Supérieure (au sein de l'Université) ;
- encadreurs pédagogiques : formation
- animateurs de l'éducation préscolaire : le pays ne dispose pas de structure de formation.

La phase expérimentale va permettre de dégager tous les aspects d'une révision sinon d'une refonte totale du système de formation.

### ***Objectif général***

Disposer des enseignants et des personnels d'encadrement nécessaires pour expérimenter sur la période retenue de 10 ans (en 2 phases) et pour 5 langues nationales, le continuum d'éducation de base multilingue comprenant : des centres d'éducation préscolaire, des écoles primaires bilingues, des collèges bilingues.

### **Axe d'action 9. Formation d'enseignants pour l'école primaire bilingue**

### **Objectif spécifique :**

- Mettre en œuvre un programme de formation initiale et de recyclage d'enseignants pour servir dans les écoles primaires bilingues ;

### **Résultats attendus**

- Environ 700 enseignants dont 600 recyclés, et 100 de formation initiale disponibles pour l'éducation bilingue. (Ce chiffre de 700 enseignants excède les besoins strictes qui seraient de 500. On tient compte des divers aléas d'une part et d'autre part du fait que la formation initiale pour l'éducation bilingue dans la phase expérimentale est plus facultative qu'obligatoire).

### **Principales actions à entreprendre**

#### ***Année 1 de l'expérimentation***

52. Conception des modules (10) pour le recyclage des enseignants de première année :
- Initiation à la transcription des langues nationales,
  - Méthodologie d'enseignement en langues nationales (module causerie-débat, module lecture, module écriture, module calcul),
  - Méthodologie d'enseignement du français oral,
  - Méthodologie d'enseignement des activités de production,
  - Méthodologie d'enseignement de la culture,
  - initiation aux méthodes d'éducation active,
  - Apprentissage des techniques d'auto-évaluation assistée des apprentissages.
53. Administration de la formation à des enseignants de 1<sup>ère</sup> année (6 semaines)

#### ***Année 2 de l'expérimentation***

54. Conception des modules (12) pour le recyclage des enseignants de deuxième année :
- Initiation à la transcription des langues nationales (consolidation)
  - Grammaire de la langue nationale,
  - Calcul 2<sup>ème</sup> année en langues nationales (arithmétique, géométrie et système métrique),
  - Expression compréhension (à partir de la langue nationale, appropriation de sons et des graphies du français),
  - Pédagogie des disciplines en langues nationales (histoire, géographie, sciences d'observation),
  - Méthodologie d'enseignement des activités de production,
  - Méthodologie d'enseignement de la culture,

- Apprentissage des techniques d'auto-évaluation assistée des apprentissages (2<sup>ème</sup> année) ;
55. Administration de la formation au groupe d'enseignants de 2<sup>ème</sup> année (6 semaines), précédemment enseignants de 1<sup>ère</sup> année ;
56. Administration de la formation à un nouveau groupe d'enseignants de 1<sup>ère</sup> année (6 semaines).

### ***Année 3 de l'expérimentation***

57. Conception des modules (12) pour le recyclage des enseignants de troisième année :
- Techniques d'enseignement des disciplines d'éveil en français (histoire, géographie, sciences d'observation) s'appuyant sur les acquis en langues nationales,
  - Grammaire française (enseignée en utilisant la langue nationale comme médium),
  - Conjugaison française (en partant de la maîtrise en langue nationale des concepts relatifs au système temps-espace-mode),
  - Techniques d'expression écrite (lettre, compte rendu, récit, narration, description) et orale (exposé, récit, compte rendu ...) en langue nationale et en français,
  - Calcul (techniques de transfert des langues nationales au français et techniques de résolution des problèmes) en utilisant alternativement le français et la langue nationale,
  - Techniques d'évaluation des diverses disciplines selon les principes de l'auto-évaluation assistée à partir des critères hiérarchisés de difficultés croissantes.
58. Administration de la formation au groupe d'enseignants de 3<sup>ème</sup> année (5 semaines), précédemment enseignants de 2<sup>ème</sup> année ;
59. Administration de la formation au groupe d'enseignants de 2<sup>ème</sup> année (6 semaines), précédemment enseignants de 1<sup>ère</sup> année ;
60. Administration de la formation à un nouveau groupe d'enseignants de 1<sup>ère</sup> année (6 semaines).

### ***Année 4 de l'expérimentation***

61. Suivi du groupe d'enseignants de 4<sup>ème</sup> année précédemment enseignants de 3<sup>ème</sup> année (2 semaines);
62. Administration de la formation au groupe d'enseignants de 3<sup>ème</sup> année (5 semaines), précédemment enseignants de 2<sup>ème</sup> année ;
63. Administration de la formation au groupe d'enseignants de 2<sup>ème</sup> année (6 semaines), précédemment enseignants de 1<sup>ère</sup> année ;

64. Administration de la formation à un nouveau groupe d'enseignants de 1<sup>ère</sup> année (6 semaines).

### ***Année 5 de l'expérimentation***

65. Suivi du groupe d'enseignants de 5<sup>ème</sup> année précédemment enseignants de 4<sup>ème</sup> année (2 semaines) ;

66. Suivi du groupe d'enseignants de 4<sup>ème</sup> année précédemment enseignants de 3<sup>ème</sup> année (2 semaines);

67. Administration de la formation au groupe d'enseignants de 3<sup>ème</sup> année (5 semaines), précédemment enseignants de 2<sup>ème</sup> année ;

68. Administration de la formation au groupe d'enseignants de 2<sup>ème</sup> année (6 semaines), précédemment enseignants de 1<sup>ère</sup> année ;

69. Administration de la formation à un nouveau groupe d'enseignants de 1<sup>ère</sup> année (6 semaines).

Selon le schéma général de l'expérimentation, cinq ans après le lancement de l'expérimentation, celle-ci aura intéressé 5 langues nationales dans 100 écoles réparties dans 10 régions du pays et totalisant environ 15 000 élèves. Les premiers élèves (environ 1000) qui ont intégré l'expérimentation 5 ans plus tôt se présenteront à l'examen national sanctionnant les études primaires. Ces élèves, selon leurs résultats, seront candidats à poursuivre des études post-primaires dans le contexte de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans.

A l'année 6 de l'expérimentation commencera une deuxième phase de 5 ans. Elle intéressera les mêmes 5 langues nationales dans les mêmes 100 écoles des 10 mêmes régions qui totaliseront à son terme environ 15 000 élèves (deuxième vague de l'école primaire bilingue). Au cours de cette deuxième phase commence l'implantation des CMS.

Pour les nouveaux enseignants qui intègrent le cycle de l'innovation une formation est organisée, tandis que les anciens renforcent leurs capacités dans le mécanisme de suivi-appui.

### **Axe d'action 10 : Formation d'animateurs pour les 3<sup>E</sup>**

#### ***Problématique***

L'éducation préscolaire étant encore un luxe accessible aux seules familles relativement aisées des villes, le programme d'éducation bilingue prévoit auprès de chaque école primaire bilingue un espace d'éveil éducatif (3<sup>E</sup>) pour la petite enfance, en partie pris en charge par la communauté.

#### ***Objectif spécifique :***

Former le personnel d'encadrement constitué par : des parents éducateurs, des membres du comité de pilotage, des cuisinières pour le fonctionnement de 100 espaces d'éveil éducatif qui seront ouverts à raison de 10 par an.

### ***Résultats attendus***

Personnel formé :

- Environ 450 parents éducateurs ;
- Environ 100 membres de comité de pilotage ;
- Environ 300 cuisinières.

### ***Principales actions à entreprendre***

#### ***Année 1 de l'expérimentation***

70. Conception du programme de formation comprenant deux composantes :
- Pour les animateurs (parents éducateurs et membre de comités de pilotage) les éléments ci-après :
- Définition et concepts clés du 3<sup>E</sup> ;
  - Politique nationale de développement intégré de la petite enfance ;
  - Contenu pédagogique de l'encadrement de la petite enfance (programme annuel, emploi de temps, cahier de préparation, travaux manuels...)
- Pour les cuisinières les éléments ci-après :
- Etude des trois groupes d'aliments et des maladies liées à la malnutrition ;
  - Confection d'un menu ;
  - Calcul d'une ration alimentaire ;
  - Elaboration d'un recueil de recettes de cuisine.

71. Missions préparatoires : identification des personnes à former pour 10 3<sup>E</sup> ;

72. Exécution de la formation ;

73. Installation du personnel et suivi.

#### ***Année 2 de l'expérimentation***

74. Missions préparatoires : identification des personnes à former pour 10 3<sup>E</sup> ;

75. Exécution de la formation ;

76. Installation du personnel et suivi.

Il sera procédé ainsi jusqu'à la cinquième année de l'expérimentation au bout de laquelle les 50 établissements 3<sup>E</sup> auront été créés. A partir de la sixième année les mêmes établissements continuent de fonctionner en accueillant de nouvelles cohortes d'enfants.

## **Axe d'action 11 : Formation des enseignants pour l'enseignement post-primaire**

### ***Problématique***

Le troisième élément du continuum d'éducation de base multilingue est un cycle de quatre ans correspondant au collège d'enseignement général et dénommé **collège multilingue spécifique (CMS)**. Il s'ajoute aux disciplines du collège un certain nombre d'enseignements spécifiques relatifs aux langues nationales, à la culture, aux activités pratiques productives.

S'agissant des langues, les élèves au CMS auront à :

- Poursuivre leur scolarité en français, médium d'enseignement ;
- Poursuivre l'apprentissage de la langue nationale utilisée comme médium d'enseignement au primaire qui devient au CMS une langue enseignée comme langue nationale 1(LN1) ;
- Entreprendre l'apprentissage d'une autre langue nationale enseignée comme langue nationale 2(LN2) ;
- Entreprendre l'apprentissage de l'anglais enseigné comme langue étrangère.

L'idéal consisterait à :

Pour les langues

- Faire en sorte que tous les professeurs d'un CMS soient formés dans la langue nationale (LN1), quelque soit la discipline qu'ils enseignent, cela contribue à l'enrichissement de la langue (LN1) ;
- Disposer dans chaque CMS d'un professeur pour la langue nationale 2 (LN2), tout comme il est indispensable d'avoir un professeur d'anglais.

Pour la culture :

- Au CMS, dans la philosophie du continuum d'éducation de base multilingue, toutes les disciplines enseignées doivent avoir un contenu culturel en rapport avec le contexte environnant. Toutefois un professeur sera particulièrement chargé de coordonner les activités relatives à la culture. Cela se fait aussi en liaison avec des membres de la communauté.

Pour les activités pratiques productives :

- Les activités pratiques productives sont des supports d'enseignement apprentissage en eux- mêmes et aussi pour diverses autres disciplines. Selon l'activité choisie par le CMS il est indispensable de disposer d'un professeur pour coordonner l'activité pratique productive choisie par le CMS (activité agricole, artisanale etc.).

### ***Objectifs spécifiques :***

Disposer en vue du fonctionnement de 10 CMS à ouvrir dans la phase d'expérimentation de personnels formés dans les disciplines spécifiques, à savoir : langue nationale (LN1), la langue nationale 2 (LN2), activités culturelles, activités pratiques productives.

### ***Résultats attendus***

Personnel formé :

- Environ 50 enseignants pour l'enseignement des langues nationales 1(LN1) ;
- Au moins 10 enseignants pour l'enseignement de la langue nationale 2 (LN2)
- Au moins 10 spécialistes pour la coordination des activités en matière de culture ;
- Au moins 10 spécialistes pour la coordination des activités pratiques productives.

### ***Principales actions à entreprendre***

A partir de l'année 6 de l'expérimentation jusqu'à l'année10, 2 CMS par ans devraient s'ouvrir dans 2 régions du pays pour accueillir les élèves qui auront achevé l'année précédente leurs cinq années de scolarité à l'école primaire bilingue et sont candidats à l'enseignement post- primaire. Durant l'année 5 de l'expérimentation il faut commencer la formation des personnels des CMS. Les actions suivantes seront entreprises :

Pour la langue nationale 1 :

77. Préparation des modules de formation des professeurs de CMS en langue nationale 1 (LN1), en vue de les habiliter à développer chez les élèves des compétences de communication orale et écrite ;
78. Exécution de la formation ;
79. Suivi périodique des enseignants une fois les CMS en fonctionnement.

Pour la langue nationale 2 :

80. Préparation des modules de formation des professeurs de CMS en langue nationale 2 (LN2), en vue de les habiliter à développer chez les élèves des compétences de communication orale et écrite ;
81. Recrutement et réalisation de la formation ;
82. Suivi périodique des enseignants une fois les CMS en fonctionnement.

Pour la coordination des activités en matière de culture

83. Recrutement de spécialistes habilités à développer chez les élèves des compétences en techniques d'expression en musique, chorégraphie, théâtre, dessin et peinture....;
84. Suivi périodique des enseignants une fois les CMS en fonctionnement.

Pour la coordination des activités en matière de pratiques productives

85. Recrutement de spécialistes habilités à développer chez les élèves la liaison entre la théorie et la pratique dans différents apprentissages à l'occasion d'activités de production animale, végétale, artisanale etc. qui génèrent par ailleurs des revenus ;
86. Suivi périodique des enseignants une fois les CMS en fonctionnement.

## **Axe d'action 12 : Formation des encadreurs pédagogiques**

### ***Problématique***

L'encadrement des écoles bilingues dans chaque province est assuré par les corps d'encadrement en place pour les écoles classiques, il s'agit des Instituteurs Principaux, des Conseillers Pédagogiques Itinérants, des Inspecteurs de l'Enseignement du Premier Degré.

### ***Objectif spécifique :***

Habiliter les corps d'encadrement pédagogique à l'accomplissement efficace de leur mission d'encadrement et de promotion de l'innovation que constitue l'éducation bilingue.

### ***Résultats attendus***

- 10 Equipes pédagogiques régionales (EPR) constituées pour prendre en charge la formation des enseignants comme du personnel d'encadrement à la méthodologie de l'éducation bilingue ;
- L'ensemble des corps d'encadrement pédagogique des dix régions de l'expérimentation initié à la méthodologie de l'éducation bilingue.

### ***Principales actions à entreprendre***

87. Préparation du programme de formation (à partir des modules de formation des enseignants de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année) ;
88. Constitution dans chaque province d'une Equipe pédagogique régionale (EPR) ;
89. Réalisation chaque année d'un stage de formation des encadreurs pédagogiques (d'une durée de 6 semaines), préalable ou parallèle à la formation des enseignants.

## **Axe d'action 13 : Formation des formateurs des institutions de formation d'enseignants**

### ***Problématique***

Le développement de l'éducation bilingue à long terme reposera sur les nouveaux enseignants sortant des institutions de formation pour le primaire et pour le post-primaire. Il faut donc anticiper et introduire dans les programmes de formation la méthodologie de

l'éducation bilingue et habiliter le personnel enseignant à délivrer la formation correspondante.

**Objectif spécifique :**

Disposer de nouveaux enseignants formés à l'éducation bilingue dès la formation initiale.

**Résultats attendus**

- Les enseignants des Ecoles nationales pour l'enseignement primaire sont formés à la méthodologie de l'éducation bilingue ;
- Les enseignants des l'Ecole normale supérieure sont formés à la méthodologie de l'éducation bilingue ;
- La méthodologie de l'éducation bilingue est introduite dans les programmes de formation initiale des enseignants ;
- Les sortants des institutions de formation d'enseignants sont initiés à la méthodologie de l'éducation bilingue.

**Principales actions à entreprendre**

90. Préparation du programme de formation du personnel enseignant des institutions de formation (à partir des modules de formation des enseignants de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année) ;
91. Réalisation de stages de formation du personnel enseignant des institutions de formation (d'une durée de 6 semaines), concomitamment avec la formation des personnels d'encadrement pédagogique;
92. Introduction de la méthodologie de l'éducation bilingue dans les programmes de formation initiale des enseignants ;
93. Sélection d'enseignants nouvellement formés pour être affectés dans des classes bilingues ;
94. Préparation du programme de formation des encadreurs au niveau du CMS, ainsi que des enseignants des établissements de formation de professeurs ;
95. Sélection des personnels à former ;
96. Réalisation des formations d'une durée de 6 semaines, préalable ou parallèle à la formation des enseignants de CMS ;
97. Introduction de la méthodologie de l'éducation bilingue dans les programmes de formation initiale des professeurs(CMS) par arrêté du ministre en charge de l'éducation post primaire.

**2.5. Domaine d'action : Conception, édition et production des manuels scolaires et autres matériels didactiques**

### ***Problématique***

Après l'élaboration du curriculum, l'élaboration et la production des manuels scolaires est la tâche importante qui attend les responsables de l'innovation. Il s'agit à terme de disposer pour tous les niveaux du continuum d'éducation de base multilingue des livres pour les élèves ainsi que des guides pour les enseignants. Le pays a déjà une certaine expérience du processus éditorial à travers la production de manuels pour l'enseignant primaire classique. En la circonstance il faut pouvoir mobiliser toute l'expérience nationale disponible.

### **Axe d'action 14. Matériel didactique pour le préscolaire**

#### ***Problématique***

En raison du faible développement de l'éducation préscolaire dans le pays, l'essentiel du matériel didactique en usage est importé. Il faut donc créer un matériel didactique et ludique correspondant au curriculum novateur qui a été élaboré.

#### ***Objectif spécifique***

Objectif : Concevoir et éditer le matériel didactique et ludique pour les 3<sup>E</sup>.

#### ***Résultats attendus***

Il est notamment attendu, entre autres matériels didactiques, les documents suivants :

- Guide du Parent éducateur volontaire portant sur la psychologie et la pédagogie ;
- Fiches d'activités ludiques ;
- Recueil de chants contes et proverbes ;
- Fiches de coloriage et d'exercice graphiques ;
- Fiches de pré mathématique...

#### ***Principales actions à entreprendre***

Le processus global pour la conception, l'édition et la production des manuels scolaires et autres matériels didactiques est le suivant :

98. Constitution d'une équipe de techniciens aguerris dans la langue nationale de base servant de prototype à l'expérimentation ;
99. Conception initiale des documents dans la langue de base ;
100. Test, révision, validation dans la langue de conception initiale ;

101. Adaptation et / ou traduction dans les autres langues nationales retenues;
102. Production des matériels (appel d'offre à des imprimeries de la place) ;
103. Utilisation des matériels : ouverture de la petite section des 3<sup>E</sup>;
- 104 .Utilisation du matériel dans la petite section des 3<sup>E</sup> ;
- 105 .Utilisation des matériels : ouverture de la moyenne section des 3<sup>E</sup> ;
- 106 .Utilisation du matériel dans la moyenne section des 3<sup>E</sup> ;
- 107 .Utilisation des matériels : ouverture de la grande section des 3<sup>E</sup>;
- 108 .Utilisation du matériel dans la grande section des 3<sup>E</sup> ;
- 109 .Evaluation du matériel didactique avec la participation des élèves, des parents, des enseignants, des encadreurs pédagogiques et des didacticiens ;
- 110 .Révision du matériel didactique sur la base des résultats de l'évaluation.

## **Axe d'action 15. Matériel didactique pour l'enseignement primaire bilingue**

### ***Problématique***

La disponibilité de manuels scolaires pour les élèves et de guides pour les enseignants est un aspect crucial pour le succès de l'apprentissage d'une manière générale et plus encore dans le contexte de l'innovation que représente le continuum d'éducation de base multilingue.

### ***Objectif spécifiques***

Objectif : concevoir et éditer les manuels scolaires et autres auxiliaires pédagogiques pour les élèves et les enseignants de l'école primaire bilingue.

### ***Résultats attendus***

Pour l'école primaire bilingue, il est attendu des documents spécifiques en langue nationale ou en bilingue pour chacune de cinq années du cycle, à l'intention des élèves ainsi que des guides pour les maîtres.

- Documents pour la première année :
  - 1 syllabaire ;
  - 1 guide de causerie- débats, de lecture et d'écriture pour les maîtres ;
  - 1 document de calcul ;
  - 1 guide de calcul pour les maîtres ;
  - 1 guide de langage pour l'enseignement du français oral ;

- Des fiches techniques pour les activités culturelles ;
- Des fiches techniques pour les activités pratiques productives.
- Documents pour la deuxième année :
  - 1 document de grammaire de la langue dans la langue ;
  - 3 documents de la classe de CE2 classique adaptés et/ ou traduits, à savoir : histoire, géographie, sciences d'observation ;
  - 1 document de calcul 2<sup>ème</sup> année bilingue et son guide du maître ;
  - 1 document de lecture-expression-compréhension du français et son guide du maître ;
  - 1 guide de langage 2<sup>ème</sup> année ;
  - Des fiches techniques pour les activités culturelles ;
  - Des fiches techniques pour les activités pratiques productives.
- Documents pour la troisième année :  
 La troisième année étant l'année de transition de la langue nationale (50%) vers le français (50%), des documents de la 4<sup>ème</sup> année des écoles classiques sont ici requis.
  - Techniques d'expression en langues nationales ;
  - Calcul 3<sup>ème</sup> année ;
  - Grammaire française ;
  - Documents de la 4<sup>ème</sup> année des écoles classiques ;
  - Des fiches techniques pour les activités culturelles ;
  - Des fiches techniques pour les activités pratiques productives.
- Documents pour la quatrième année :  
 Les documents de la 4<sup>ème</sup> année sont ceux de la 5<sup>ème</sup> année de l'école classique, auxquels s'ajoutent des fiches pédagogiques pour l'enseignement des techniques d'expression écrite et orale en langue nationales de même que des fiches pour les activités relatives à la culture et aux activités pratiques productives.
- Documents pour la cinquième année :  
 Les documents de la 5<sup>ème</sup> année sont ceux de la 6<sup>ème</sup> année de l'école classique, auxquels s'ajoutent des fiches pédagogiques pour l'enseignement des techniques d'expression écrite et orale en langue nationales de même que des fiches pour les activités relatives à la culture et aux activités pratiques productives.

### ***Principales actions à entreprendre***

Il sera suivi le processus global pour la conception, l'édition et la production des manuels scolaires et autres matériels didactiques noté plus haut et repris ci-après :

111. Constitution d'une équipe de techniciens aguerris dans la langue nationale de base servant de prototype à l'expérimentation ;

112. Conception initiale des documents dans la langue de base ;

113. Test, révision, validation dans la langue de conception initiale ;

- 114. Adaptation et / ou traduction dans les autres langues nationales retenues;
- 115. Production des matériels (appel d'offre à des imprimeries de la place) ;
- 116. Utilisation des matériels : ouverture 1<sup>ère</sup> année des écoles primaires bilingues (EPB) ;
- 117. Utilisation des matériels en 1<sup>ère</sup> année des EPB ;
- 118. Utilisation des matériels : ouverture 2<sup>ème</sup> année des EPB ;
- 119. Utilisation des matériels en 2<sup>ème</sup> année des EPB ;
- 120. Utilisation des matériels : ouverture 3<sup>ème</sup> année des EPB ;
- 121. Utilisation des matériels en 3<sup>ème</sup> année des EPB ;
- 122. Utilisation des matériels : ouverture 4<sup>ème</sup> année des EPB ;
- 123. Utilisation des matériels en 4<sup>ème</sup> année des EPB ;
- 124. Utilisation des matériels : ouverture 5<sup>ème</sup> année des EPB ;
- 125. Utilisation des matériels en 5<sup>ème</sup> année des EPB ;
- 126. Evaluation du matériel didactique avec la participation des élèves, des parents, des enseignants, des encadreurs pédagogiques et des didacticiens ;
- 127. Révision du matériel didactique sur la base des résultats de l'évaluation.

## **Axe d'action 16. Matériel didactique pour l'enseignement post-primaire : CMS**

### ***Problématique***

Les exigences ici sont moins importantes qu'au niveau précédent. En effet le CMS utilise tous les livres en usage dans les quatre années du collège d'enseignement général (CEG). Toutefois il faut des documents supplémentaires relatifs aux langues, à la culture, aux activités pratiques productives.

### ***Objectif spécifique***

Objectif : concevoir et éditer les manuels scolaires spécifiques à l'éducation bilingue pour le CMS.

### ***Résultats attendus***

Il est attendu les documents ci-après :

- Tous les documents de la classe de 6<sup>ème</sup> à la classe de 3<sup>ème</sup> du CEG ;
- 1 manuel et son guide du maître pour l'apprentissage de la deuxième langue nationale de communication (LN2) ;
- 1 manuel et son guide du maître pour l'enseignement d'un anglais opérationnel axé sur les compétences de communication ;
- Des fiches techniques pour les activités culturelles ;
- Des fiches techniques pour les activités pratiques productives.

### ***Principales actions à entreprendre***

Pour la conception, l'édition et la production des manuels scolaires et autres matériels didactiques supplémentaires nécessaires au niveau du CMS Il sera suivi le processus global noté plus haut.

128. Constitution d'équipes de spécialistes dans les disciplines spécifiques ;
129. Concevoir et produire 1 manuel et son guide du maître pour l'apprentissage de la deuxième langue nationale de communication (LN2) ;
130. Concevoir et produire 1 manuel et son guide du maître pour l'enseignement d'un anglais opérationnel axé sur les compétences de communication ;
131. Concevoir et produire des fiches techniques pour les activités culturelles ;
132. Concevoir et produire des fiches techniques pour les activités pratiques productives.
133. Test, révision, validation.
134. Production des matériels (appel d'offre à des imprimeries de la place) ;
135. Utilisation des matériels : Ouverture 1<sup>ère</sup> année CMS (An 7 du programme)
136. Utilisation des matériels en 1<sup>ère</sup> année CMS
137. Utilisation des matériels : Ouverture 2<sup>ème</sup> année CMS (An 8 du programme)
138. Utilisation des matériels en 2<sup>ème</sup> année CMS
139. Utilisation des matériels : Ouverture 3<sup>ème</sup> année CMS (An 9 du programme)
140. Utilisation des matériels en 3<sup>ème</sup> année CMS
141. Utilisation des matériels : Ouverture 4<sup>ème</sup> année CMS (An 10 du programme)
142. Utilisation des matériels en 4<sup>ème</sup> année CMS
- 143.. Evaluation du matériel didactique
- 144.. Révision du matériel didactique sur la base des résultats de l'évaluation

### **Axe d'action 17. Production et distribution des manuels scolaires**

#### ***Problématique***

Le pays est dépendant de l'extérieur pour l'impression des manuels scolaires. Ceux-ci étant généralement financés sur des ressources extérieures, les processus d'appels internationaux favorisent l'impression à l'étranger où des prix avantageux sont proposés. Mais s'agissant d'impression d'ouvrages en langues nationales, il devient impératif de promouvoir la capacité nationale en la matière pour des raisons bien évidentes de facilités d'interaction avec les services d'impression. De plus en plus, et notamment dans le cadre des programmes d'alphabétisation utilisant les langues nationales, des structures se sont spécialisées dans la production des documents en langues nationales. Il faut tirer partie de ce potentiel et contribuer à le promouvoir au bénéfice du développement de l'éducation bilingue

### ***Objectif spécifique***

Assurer la disponibilité du matériel didactique en langues nationales pour le continuum d'éducation de base multilingue.

### ***Résultats attendus***

- Tous les manuels scolaires pour les 3<sup>E</sup>, sont produits selon le calendrier établi ;
- Tous les manuels scolaires pour les EPB, sont produits selon le calendrier établi ;
- Tous les manuels scolaires pour les CMS sont produits selon le calendrier établi ;
- Les manuels scolaires sont disponibles dans les établissements.

### ***Principales actions à entreprendre***

Production et distribution du matériel didactique pour les 3<sup>E</sup> ;

145. Evaluation des capacités nationales en matière d'impression de documents en langues nationales ;

146. Appels d'offres ;

147. Production, impression des ouvrages ;

148. Distribution des ouvrages dans les écoles.

Production et distribution du matériel didactique pour les EPB ;

149. Evaluation des capacités nationales en matière d'impression de documents en langues nationales ;

150. Appels d'offres ;

151. Production, impression des ouvrages ;

152. Distribution des ouvrages dans les écoles.

Production et distribution du matériel didactique pour les CMS ;

153. Evaluation des capacités nationales en matière d'impression de documents en langues nationales ;

154. Appels d'offres ;

155. Production, impression des ouvrages ;

156. Distribution des ouvrages dans les écoles.

## **2.6. Domaine d'action : Implantation de l'expérimentation**

### ***Problématique***

Un schéma général d'expérimentations a été élaboré et toutes actions préliminaires nécessaires ont été accomplies dans les domaines essentiels traités ci-dessus. Maintenant il

y a lieu d'implanter l'innovation sur le terrain par l'ouverture des divers établissements devant constituer le continuum d'éducation de base multilingue à savoir : des 3<sup>E</sup>, des EPB, des CMS.

## **Axe d'action 18. Mise en œuvre de la stratégie d'implantation**

### ***Problématique***

Deux aspects principaux doivent marquer la stratégie de mise en œuvre, il s'agit du soutien politique constant des autorités d'une part et d'autre part de l'adhésion des populations.

### ***Objectif spécifique***

Aboutir à une expérimentation concluante de l'introduction des langues et cultures africaines dans l'éducation

### ***Résultats attendus***

- Des 3<sup>E</sup> ouverts,
- Des EPB ouverts,
- Des CMS ouverts,
- Le suivi de l'expérimentation assuré

### ***Principales actions à entreprendre***

#### 157. Ouverture de centres d'éducation préscolaire (3<sup>E</sup>)

- Négociation sociale,
- Réalisation des infrastructures et apport des équipements,
- Préparation et apport du matériel didactique,
- Formation et mise place du personnel,

#### 158. Ouverture d'écoles primaires bilingues

- Négociation sociale,
- Réalisation des infrastructures (construction/transformation)
- Apport des équipements,
- Préparation et apport du matériel didactique,
- Formation et mise place du personnel,

#### 159. Ouverture d'établissements post-primaires bilingues (CMS)

- Négociation sociale,
- Réalisation des infrastructures (construction/transformation)
- Apport des équipements,
- Préparation et apport du matériel didactique,

- Formation et mise place du personnel,

## **2.7. Domaine d'action : Consolidation de l'expérimentation**

### ***Problématique***

Les innovations éducatives majeures, les réformes de l'éducation ont des adversaires puissants sinon des ennemis au sein du système éducatif comme en dehors. Cela fait que les initiateurs, les promoteurs vivent souvent dans la hantise de l'échec, un coup fatal pouvant intervenir à tout moment et d'une origine inattendue. Pour cette raison, en plus du plaidoyer régulier qui doit l'accompagner, l'expérimentation doit bénéficier de systèmes d'évaluation formative et sommative permettant les remédiations et les comparaisons.

### **Axe d'action 19. Evaluation de l'expérimentation et consolidation**

#### ***Problématique***

Une idée juste est éternelle, ainsi en est-il de l'introduction des langues et cultures africaines dans l'éducation. C'est la raison pour laquelle, lorsque l'option en est prise, il sied de la considérer comme une option sans retour et tout faire pour surmonter les inévitables difficultés en apportant les correctifs nécessaires qui consolide l'innovation. Une telle attitude inspire la mise en œuvre du système d'évaluation.

#### ***Objectif spécifique***

Etre en mesure d'apporter à l'expérimentation tous les correctifs nécessaires et pouvoir comparer ses résultats avec ceux du système d'éducation classique.

#### ***Résultats attendus***

Les objectifs de l'éducation bilingue sont atteints ;  
Les résultats se comparent avantageusement avec ceux du système d'éducation classique.

#### ***Principales actions à entreprendre***

Evaluation interne par rapport au système d'éducation bilingue lui-même  
160. Réaliser l'évaluation continue des performances des élèves par rapport aux objectifs du système d'éducation bilingue (évaluation formative). Le système d'évaluation est basé sur

les objectifs avec des instruments de mesures critériés et hiérarchisés permettant de comparer chaque apprenant par rapport à une échelle de 4 niveaux d'atteinte progressive des objectifs de développement des compétences.

Evaluation externe par rapport à l'école classique

161. Réaliser l'évaluation des élèves selon le système de mesure des rendements scolaires de l'école classique, à partir de la deuxième année (comparaison entre le système d'éducation bilingue et le système d'éducation classique ;

162. Soumettre les élèves de l'éducation bilingue aux examens de l'école classique : le Certificat d'études primaires (en 5<sup>ème</sup> année), le Brevet d'études du premier cycle (en 4<sup>ème</sup> année du post primaire);

Evaluation internationale

163. Soumettre le système d'éducation bilingue à des évaluations internationales.

## **Axe d'action 20. Elaboration d'un plan d'expansion**

### ***Problématique***

La justification ultime de l'expérimentation du continuum d'éducation base multilingue est de montrer sa supériorité en termes de pertinence, de qualité et d'efficacité par rapport au système d'éducation classique. Si les différentes évaluations aboutissent à cette conclusion, on est fondé à proposer une généralisation progressive de l'innovation pour, à terme, faire du continuum d'éducation base multilingue le système majoritaire d'éducation du pays. Cependant le passage à l'échelle de toute innovation n'est pas automatique. En effet les conditions d'une expérimentation sont différentes des conditions d'une généralisation. Ainsi par analogie aux processus industriels, un nouveau produit une fois réalisé en laboratoire doit passer par divers stades de développement et pénétrer le marché grâce à un marketing approprié. Il s'agit, selon un auteur, pour l'intégration des langues et cultures africaines dans l'éducation d'une mission de marketing social intégré (H. Ekkehard Wolff in Optimiser l'apprentissage et l'éducation en Afrique – le facteur langue. ADEA Document de travail 22/07/2005). Elaborer un plan stratégique opérationnel de généralisation progressive serait la première tâche à entreprendre après les conclusions positives des évaluations.

### ***Objectif spécifique***

Préparer l'expansion progressive du continuum d'éducation de base multilingue.

### ***Résultats attendus***

Un plan d'expansion progressive du continuum d'éducation de base multilingue est proposé.

***Principales actions à entreprendre***

164. Elaborer les termes de référence pour la rédaction du plan stratégique ;

165. Instituer un comité de rédaction du plan stratégique ;

166. Rédiger le plan stratégique ;

**ANNEXES**

Chronogramme des principales actions

Cadre logique

Récapitulation d'estimations financières

**CADRE LOGIQUE : EXPERIMENTATION DU CONTINUUM D'EDUCATION DE BASE MULTILINGUE**

<b>Domaines d'action</b> <b>Axes d'action</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Budget</b> <b>Eléments d'estimation</b>
<b>2.1 Domaine d'action</b>							
Dispositions institutionnelles							
<b>Axe d'action 1</b> : Prise de mesure d'ordre législatif et réglementaire	<b>Objectif</b> : Amener l'Etat à prendre la décision d'expérimenter l'intégration des langues et cultures africaines dans l'éducation	.Un document cadre de l'éducation bilingue,  .Un document de réforme de l'éducation,	.Publication du texte de la décision (décret ou arrêté) de lancement de l'expérimentation	.Journal officiel	Existence d'une loi d'orientation de l'éducation prescrivant l'utilisation des langues nationales dans l'éducation	.Présidence/Pre mier ministère  .Ministère en charge de l'éducation de base	Coûts afférents aux commissions d'élaboration des documents
<b>Axe d'action 2</b> : Mise en place des organes d'orientation, de pilotage, de coordination de la mise en œuvre	<b>Objectif</b> : Assurer un leadership efficace et militant du processus d'expérimentation de l'éducation bilingue	.Un comité interministériel de pilotage  .Une Institution de coordination de la mise en œuvre	.Publication des textes (décret) de création	..Journal officiel	Bonne collaboration entre les départements ministériels impliqués	.Présidence/Pre mier ministère  .Ministère en charge de l'éducation de base	.Pour mémoire

<b>Axe d'action 3 :</b> Proposition d'un schéma général d'expérimentation	<b>Objectif :</b> Fonder l'expérimentation sur une stratégie opérationnelle et souple de mise en œuvre	.Un document consensuel sur le contenu et les modalités de l'expérimentation	.Un document consensuel sur le contenu et les modalités de l'expérimentation	.Secrétariat général du ministère de l'enseignement de base	Inscription du programme d'expérimentation au Plan de développement de l'éducation	.Ministère en charge de l'éducation de base  .Comité de pilotage  .Institution de coordination  .DEP	Coûts afférents à la commissions d'élaboration du document
<b>2.2 Domaine d'action :</b>							
Mobilisation des ressources humaines et financières							
<b>Axe d'action 4 :</b> Mobilisation des ressources humaines, stratégie d'implication	<b>Objectif :</b> Identifier les ressources humaines à impliquer et les organiser en un dispositif d'intervention à différents niveaux : central, régional et local	Une équipe technique multidisciplinaire constituée au sein de l'institution de coordination.	Lettre de mission  Note de service  Convention	Secrétariat général du ministère de l'enseignement de base	Inscription dans le plan de développement de l'éducation	Ministère en charge de l'éducation de base  Comité de pilotage  Institution de coordination	Coûts afférents à l'organisation des réunions d'information
<b>Axe d'action 5 :</b> Mobilisation des ressources financières	<b>Objectif :</b> garantir le bon déroulement de l'expérimentation grâce à la disponibilité des ressources	Ressources financières disponibles aux niveaux des budgets: Etat, collectivités territoriales, et des conventions de financement avec les PTF	Documents budgétaires	Consultation des documents budgétaires Direction Administration et Finances du ministère de l'enseignement de base	.Appui politique constant des plus hautes autorités.	Ministère enseignement de base,  .Ministère des finances,  .DEP et DAF	Estimation du coût global de l'expérimentation

<b>2.3 Domaine d'action :</b>							
Elaboration des curricula							
<b>Axe d'action 6 :</b> Curriculum pour le préscolaire ,3 <sup>E</sup>	<b>Objectif :</b> Elaborer un curriculum pour le développement e la petite enfance basé sur l'utilisation de la langue maternelle comme medium et l'implication des parents dans la mise en œuvre.	.Un curriculum holistique : couvrant santé, hygiène, nutrition, activités ludiques, activités cognitives	.Publication du document de curriculum	Consultation à l'institution de coordination	Cohérence avec l'option de réforme de l'éducation	.Institution de coordination  .Commission technique d'élaboration	.Coûts afférents à la cooptation de spécialistes (contrats de consultation)
<b>Axe d'action 7 :</b> Curriculum pour l'enseignement primaire bilingue	Objectif : Elaborer un curriculum holistique d'acquisition de savoir, savoir faire, savoir vivre ensemble, savoir être.	.Un curriculum pour un enseignement primaire bilingue de cinq années d'études	.Publication du document de curriculum	Consultation à l'institution de coordination	Cohérence avec l'option de réforme de l'éducation	Institution de coordination  .Commission technique d'élaboration	Coûts afférents à la cooptation de spécialistes (contrats de consultation)
<b>Axe d'action 8 :</b> Curriculum pour l'enseignement post primaire bilingue : CMS	Objectif : Elaborer un curriculum holistique d'éducation post primaire dans la philosophie de l'éducation bilingue	.Un curriculum pour un enseignement post primaire de 4 années d'études à caractère terminal	.Publication du document de curriculum	Consultation à l'institution de coordination	Cohérence avec l'option de réforme de l'éducation	Institution de coordination  .Commission technique d'élaboration	Coûts afférents à la cooptation de spécialistes (contrats de consultation)
<b>2.4 Domaine d'action :</b>							
Formation des enseignants et encadreurs pédagogiques							

<b>Axe d'action 9 :</b> Formation d'enseignants pour l'école primaire bilingue	Objectif : Mettre en œuvre un programme de formation initiale et de recyclage d'enseignants pour servir dans les écoles primaires bilingues	Environ 1000 enseignants préparés (dont 600 par recyclage et 400 par formation initiale pour l'éducation bilingue.	.Nombre d'enseignants effectivement disponibles	Institution de coordination  .DRH du ministère de l'enseignement de base	Introduction des modules d'éducation bilingue dans les établissements de formation	Institution de coordination  .Etablissements de formation d'enseignants du primaire	Coûts afférents aux sessions de recyclage
<b>Axe d'action 10 :</b> Formation des personnels des 3 <sup>E</sup>	Objectif : Former le personnel composé de parents éducateurs, de membres de comités de pilotage, de cuisinières	Environ : 300 Parents éducateurs, 200 membres de comités de pilotage, 300 cuisinières formés	Nombre d'enseignants effectivement disponibles	Institution de coordination  .DRH du ministère de l'enseignement de base	Adhésion des communautés de base à l'éducation bilingue	.Institution de coordination	Coûts afférents aux formations
<b>Axe d'action 11 :</b> Formation d'enseignants pour le post primaire : CMS	Objectif : former du personnel enseignant dans les disciplines spécifiques au CMS	Des enseignants formés, environ 50 en langue nationale 1, et au mois 10 en langue nationale2, 10 en culture, 10 en production	Nombre d'enseignants effectivement disponibles	Institution de coordination  .DRH du ministère de l'enseignement secondaire	Adhésion des enseignants à l'éducation bilingue	Institution de coordination  .Etablissements de formation d'enseignants pour le post primaire	Coûts afférents aux formations
<b>Axe d'action 12 :</b> Formation des encadreurs pédagogiques	Objectif : Habilitier les corps d'encadrement pédagogique à l'accomplissement de leur mission et à la promotion de l'innovation de l'éducation bilingue	.10 Equipes pédagogiques régionales constituées  .L'ensemble des corps d'encadrement pédagogique initié à la méthodologie de l'éducation bilingue	Nombre effectif d'encadreurs pédagogiques initiés à la méthodologie de l'éducation bilingue	Institution de coordination	Adhésion des enseignants à l'éducation bilingue	.Institution de coordination  .Etablissements de formation Du personnel d'encadrement pédagogique	Coûts afférents aux formations

<b>Axe d'action 13 :</b> Formation des formateurs des institutions de formation d'enseignants	Disposer de nouveaux enseignants formés à l'éducation bilingue dès la formation initiale	Méthodologie de l'éducation bilingue introduite dans les établissements de formation d'enseignants	Les modules de formation en éducation bilingue	Curriculum des établissements de formation	Adhésion des enseignants à l'éducation bilingue	.Institution de coordination	Pour mémoire
<b>2.5 Domaine d'action :</b>  Conception, édition et production de manuels scolaires							
<b>Axe d'action 14 :</b> Matériel didactique pour le préscolaire	Objectif : Concevoir et éditer le matériel didactique et ludique pour les 3 <sup>E</sup>	.Matériels didactiques pour les enfants  .Guides de Parents éducateurs	Nombre effectif d'ouvrages élaborés	Institution de coordination	Existence de concepteurs spécialistes du préscolaire	. Institution de coordination  ; Equipe d'élaboration	Coûts afférents à la cooptation de spécialistes (contrats de consultation)
<b>Axe d'action 15 :</b> Matériel didactique pour l'enseignement primaire bilingue	Objectif : concevoir et éditer les manuels scolaires et autres auxiliaires pédagogiques pour les élèves et les enseignants de l'école primaire bilingue	Tous les documents nécessaires pour les cinq années d'études sont élaborés	Nombre effectif d'ouvrages élaborés	Institution de coordination	Existence de concepteurs de matériels didactiques spécialistes de l'enseignement primaire	. Institution de coordination  ; Equipe d'élaboration	Coûts afférents à la cooptation de spécialistes (contrats de consultation)
<b>Axe d'action 16 :</b> Matériel didactique pour l'enseignement post primaire bilingue	Objectif : concevoir et éditer les manuels scolaires spécifique à l'éducation bilingue pour le CMS	Tous les documents spécifiques à l'éducation bilingue sont élaborés	Nombre effectif d'ouvrages élaborés	Institution de coordination	Existence de concepteurs de matériels didactiques spécialistes de l'enseignement post primaire	. Institution de coordination  ; Equipe d'élaboration	Coûts afférents à la cooptation de spécialistes (contrats de consultation)

<b>Axe d'action 17 :</b> Production et distribution des manuels scolaires pour l'enseignement bilingue	Assurer la disponibilité du matériel didactique en langues nationales pour le continuum d'éducation de base multilingue	.Tous les manuels scolaires pour les 3 <sup>E</sup> , les EPB, les CMS produits selon le calendrier établi  . Les manuels scolaires sont disponibles dans les établissements	Nombre d'ouvrages effectivement produits chaque année	Bordereau de livraison aux différents établissements	Existence d'une capacité nationale d'impression de manuels scolaires en langue nationales	. Institution de coordination  .Entreprises nationales d'impression  .système de distribution des manuels scolaires	.Coûts d'impression des ouvrages (contrats avec les imprimeurs)  .Coûts de transport des ouvrages jusqu'aux sites scolaires
<b>2.6 Domaine d'action :</b>  Implantation de l'expérimentation							
<b>Axe d'action 18 :</b> Mise en œuvre de la stratégie d'implantation	Objectif : Aboutir à une expérimentation concluante	.Des 3 <sup>E</sup> ouverts  . Des EPB ouverts  . Des CMS ouverts  .Suivi de l'expérimentation assurée	Nombre d'établissements effectivement ouverts à chaque année de l'expérimentation	Rapport périodique du Comité de pilotage	.Soutien constant des plus hautes autorités  .Adhésion continue des populations	.Comité de pilotage  .Institution de coordination	Coûts relatifs aux constructions et aux équipements
<b>2.7 Domaine d'action</b>  Consolidation de l'expérimentation							

<b>Axe d'action 19 :</b> Evaluation de l'expérimentation	Objectif : Etre en mesure d'apporter à l'expérimentation tous les correctifs nécessaires et pouvoir comparer ses résultats avec ceux du système classique	.Degré d'atteinte des objectifs de l'éducation bilingue constaté  .Les résultats peuvent être comparés avec ceux du système classique  .Les mesures de correction et de consolidation sont régulièrement prises	Principaux taux : .Promotion .Redoublement .Survie .Réussite aux tests .Réussite aux examens	.Rapport périodique du Comité de pilotage  .Rapports d'évaluation interne  .Rapports d'évaluation externes		.Institution de coordination  .Equipes d'évaluation externes	Coûts de l'évaluation externe (contrats de consultation)
<b>Axe d'action 20 :</b> Elaboration d'un plan d'expansion	Objectif : Préparer l'expansion progressive du continuum d'éducation de base multilingue	Plan stratégique d'expansion proposé	Le document de plan	.Rapport périodique du Comité de pilotage	Expérimentation concluante	.Institution de coordination  .Commission ad hoc de rédaction	Coûts afférents à la mise en place de la commission de rédaction du plan stratégique

**PROGRAMME GLOBAL D'EXPERIMENTATION DU CONTINUUM D'EDUCATION DE BASE MULTILINGUE**

ANNEE	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5	AN 6	AN 7	AN 8	AN 9	AN 10	AN 11
<b>DESIGNATION</b>											
<b>Préparation mise en place des EPB</b>	■	■									
Ouverture 1 <sup>ère</sup> année			■								
Ouverture 2 <sup>ème</sup> année				■							
Ouverture 3 <sup>ème</sup> année					■						
Ouverture 4 <sup>ème</sup> année						■					
Ouverture 5 <sup>ème</sup> année							■				
<b>Préparation mise en place des CMS</b>						■	■				
Ouverture 1 <sup>ère</sup> année								■			
Ouverture 2 <sup>ème</sup> année									■		
Ouverture 3 <sup>ème</sup> année										■	
Ouverture 4 <sup>ème</sup> année											■
<b>Préparation mise en place des 3E</b>	■	■									
Ouverture petite section			■								
Ouverture moyenne section				■							
Ouverture grande section					■						
<b>Evaluations externes</b>						■		■			■

**EXPERIMENTATION DU CONTINUUM D'EDUCATION DE BASE MULTILINGUE**

## CHRONOGRAMME DE REALISATION Année 1 du Programme

### 2.1. Domaine d'action : dispositions institutionnelles préalables

Identification des principales actions :	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
	<b>Axe d'action 1</b> Prise de mesures d'ordre législatif et réglementaire - <b>Axe d'action 2</b> : Mise en place des organes d'orientation, de pilotage, de coordination - <b>Axe d'action 3</b> : Proposition d'un schéma général d'expérimentation																							
<b>Document cadre de l'éducation bilingue</b>																								
1. Instruire les ministres en charge de l'éducation de proposer un projet de cadre d'éducation bilingue ;	■																							
2. Elaboration du document cadre d'éducation bilingue ;		■	■	■	■	■																		
3. Adoption du cadre d'éducation bilingue par le gouvernement.							■	■																
<b>Document de réforme de l'éducation</b>																								
4. Instruire les ministres en charge de l'éducation de proposer un projet de réforme de l'éducation ;	■																							
5. Elaboration du projet de réforme de l'éducation ;		■	■	■	■	■																		
6. Adoption du projet de réforme de l'éducation par le gouvernement.									■															
<b>Programme d'expérimentation de l'éducation bilingue</b>																								
7. Instruire les ministres en charge de l'éducation d'engager l'expérimentation de l'éducation bilingue.									■	■														
8. Création d'un Comité interministériel de pilotage du programme d'éducation bilingue.									■	■	■													
9. Désignation par l'autorité d'une institution nationale de coordination.									■	■	■	■												
10. Elaboration d'un schéma général d'expérimentation du continuum d'éducation de base multilingue											■	■	■	■	■	■								
11. Organisation d'une négociation sociale sur la proposition de base																■	■	■	■	■	■	■	■	■

## CHRONOGRAMME DE REALISATION ANNEE 1 du Programme

### 2.2. Domaine d'action : Mobilisation des ressources humaines et financières

Identification des principales actions :	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
	<b>Axe d'action 4 : Mobilisation des ressources humaines</b>																							
12. Constitution d'une Equipe technique multidisciplinaire (au sein de l'Institution de coordination)																								
13. Cooptation de spécialistes nationaux																								
14. 1 Implication des directions centrales																								
15. Mobiliser les autorités déconcentrées/ décentralisées																								
16. Assigner aux Directions régionales et provinciales de l'Enseignement de base leurs missions																								
17. Mobiliser les communautés de base.																								
18. Gagner la confiance des syndicats d'enseignants et celles de leaders d'opinions																								
19. Inciter le secteur privé à s'impliquer dans l'expérimentation de l'éducation bilingue																								

**CHRONOGRAMME DE REALISATION ANNEE 1 du Programme et années suivantes**  
**2.2. Domaine d'action : Mobilisation des ressources humaines et financières**

Identification des principales actions :	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
	<b>Axe d'action 5 : Mobilisation des ressources financières</b>																							
<b>ANNEE 1</b>																								
20. Octroi d'un budget spécial de lancement	■	■																						
21. Elaboration du budget global de l'expérimentation									■	■	■	■	■	■										
22. Inscription dans le budget (pour AN 2) les crédits pour le financement de l'expérimentation																					■	■	■	■
<b>ANNEE 2</b>																								
23. Elaboration d'une requête d'appui au programme d'éducation bilingue			■	■	■	■																		
24. Démarches auprès des partenaires potentiels							■	■																
25 Signature de conventions de financement et d'appui et mise en œuvre									■	■														
<b>ANNEES SUIVANTES</b>																								
26. Action de plaidoyer auprès des collectivités territoriales	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■										
27. Inscription dans les budgets des collectivités territoriales d'une ligne de crédits pour la promotion de l'éducation bilingue																					■	■	■	■
28. Action de plaidoyer au niveau de la société civile	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■										
29. Solliciter l'indispensable contribution (monétaire ou en nature) des parents d'élèves															■	■	■	■	■	■				
30. Inciter le secteur privé à s'impliquer dans l'expérimentation de l'éducation bilingue	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				

**CHRONOGRAMME DE REALISATION ANNEE 2 à 7 du Programme**

**2.3. Domaine d'action : Elaboration des curricula**

Identification des principales actions :																								

Axe d'action 6 : curriculum pour le préscolaire, les 3 <sup>E</sup>	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
<b>Curriculum des 3<sup>E</sup> ANNEE 2</b>																								
31. Constitution d'une commission d'élaboration du curriculum pour le préscolaire ; les 3 <sup>E</sup>																								
32. Etude du milieu et négociation sociale ;																								
33. Proposition de curriculum																								
34. Adoption du curriculum.																								
<b>Curriculum des EPB ANNEE 2</b>																								
35. Constitution d'une commission d'élaboration du curriculum pour l'enseignement primaire bilingue																								
36. Etude du milieu et négociation sociale ;																								
37. Proposition d'un curriculum pour les 5 années de l'école primaire bilingue;																								
38. Test du curriculum de première année ; ANNEE 2																								
39. Test du curriculum de deuxième année ; ANNEE 3																								
40. Test du curriculum de troisième année ; ANNEE 4																								
41. Test du curriculum de quatrième année ; ANNEE 5																								
42. Test du curriculum de cinquième année ; ANNEE 6																								
43.; Validation et adoption du curriculum. ANNEE 7																								

**CHRONOGRAMME DE REALISATION ANNEE 7 à 11 du Programme**

**2.3. Domaine d'action : Elaboration des curricula**

Identification des principales actions :	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Axe d'action 8. Curriculum pour l'enseignement post-primaire : le CMS												

	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
44. Constitution d'une commission d'élaboration/d'adaptation du curriculum pour l'enseignement post-primaire <b>ANNEE 7</b>																								
45. Etude du milieu et négociation sociale ;																								
46. Proposition d'un curriculum pour les 4 années du CMS ;																								
47. Test du curriculum de première année ; <b>ANNEE 7</b>																								
48. Test du curriculum de deuxième année ; <b>ANNEE 8</b>																								
49. Test du curriculum de troisième année ; <b>ANNEE 9</b>																								
50. Test du curriculum de quatrième année ; <b>ANNEE 10</b>																								
51. Validation et adoption du curriculum. <b>ANNEE 11</b>																								

**CHRONOGRAMME DE REALISATION D'ANNEE 2 à ANNEE 6 du Programme**

**2.4. Domaine d'action : Formation des enseignants et des encadreurs pédagogiques**

Identification des principales actions :																									
	<b>Axe d'action 9 : Formation d'enseignants pour l'école primaire bilingue</b>																								
	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.		
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	
<b>EPB 1<sup>ère</sup> Année d'expérimentation ANNEE 2 du Programme</b>																									
52. Conception des modules (10) pour le recyclage des enseignants de 1 <sup>ère</sup> année																									
53. Administration de la formation à des enseignants de 1 <sup>ère</sup> année (6 semaines)																									
<b>EPB 2<sup>ème</sup> Année d'expérimentation ANNEE 3 du Programme</b>																									
54. Conception des modules (12) pour le recyclage des enseignants de 2 <sup>ème</sup> année																									
55. Administration de la formation au groupe d'enseignants de 2 <sup>ème</sup> année (6 semaines), précédemment enseignants de 1 <sup>ère</sup> année																									
56. Administration de la formation à un nouveau groupe d'enseignants de 1 <sup>ère</sup> année (6 semaines).																									
<b>EPB 3<sup>ème</sup> Année d'expérimentation ANNEE 4 du Programme</b>																									
57. Conception des modules (12) pour le recyclage des enseignants de troisième année																									
58. Administration de la formation au groupe d'enseignants de 3 <sup>ème</sup> année (5 semaines), précédemment enseignants de 2 <sup>ème</sup> année																									
59. Administration de la formation au groupe d'enseignants de 2 <sup>ème</sup> année (6 semaines), précédemment enseignants de 1 <sup>ère</sup> année																									

Identification des principales actions :																									
	<b>Axe d'action 9 : Formation d'enseignants pour l'école primaire bilingue (suite)</b>																								
	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.		
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	



Axe d'action 10. Formation d'animateurs pour les 3 <sup>E</sup>	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
70. Conception des modules de formation ANNEE 1 du Programme																								
<i>Année 1 d'expérimentation</i> ANNEE 2 du Programme																								
71. Missions préparatoires : identification des personnes à former pour 10 3 <sup>E</sup>																								
72. Exécution de la formation ;																								
73. Installation du personnel et suivi																								
<i>Année 2 d'expérimentation</i> ANNEE 3 du Programme																								
74. Missions préparatoires : identification des personnes à former pour 10 3 <sup>E</sup>																								
75. Exécution de la formation ;																								
76. Installation du personnel et suivi.																								
<i>Et ainsi de suite jusqu' à la dixième année de l'expérimentation</i>																								

Identification des principales actions :	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Axe d'action 11 : Formation des enseignants pour l'enseignement post-primaire (CMS)												

	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
<b>Année 1 d'expérimentation ANNEE 7 du Programme</b>																								
77. Négociation sociale																								
78. Préparation des modules de formation des professeurs de CMS en langues nationales 1 et 2																								
79. Préparation des modules de formation pour les activités relatives à la culture																								
80. Préparation des modules de formation pour les activités relatives à la production																								
81. Exécution des formations relatives aux langues nationales																								
82. Recrutement de spécialistes en matière de culture et formation																								
83. Recrutement de spécialistes en matière de production et formation																								
<b>Année 2 d'expérimentation ANNEE 8 du Programme</b>																								
84. Négociation sociale - Exécution des formations relatives aux langues nationales pour un nouveau contingent																								
85. Recrutement de spécialistes en matière de culture et formation pour un nouveau contingent																								
86. Recrutement de spécialistes en matière de production et formation pour un nouveau contingent																								
<b>Et ainsi de suite jusqu'à la dernière année</b>																								

Identification des principales actions :																								
	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
<b>Axe d'action 12 : Formation des encadreurs pédagogiques</b>																								
<b>Axe d'action 13 : Formation des formateurs des institutions de formation d'enseignants</b>																								



	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
<b>An 1 du programme :</b>																								
98. Constitution d'une équipe de techniciens dans la langue nationale prototype de l'expérimentation ;																								
99. Conception initiale des documents dans la langue de base pour les trois sections des 3E																								
100. Test r révision, validation dans la langue de conception initiale du matériel																								
<b>An 2 du programme :</b>																								
101.; Adaptation et / ou traduction dans les autres langues nationales retenues;																								
102. Production des matériels (appel d'offre à des imprimeries de la place) ;																								
103.; Utilisation des matériels : <b>Ouverture petite section de 3<sup>E</sup> (An 2 du programme)</b>																								
104. Utilisation des matériels dans la petite section de 3E																								
105. Utilisation des matériels : <b>Ouverture moyenne section de 3<sup>E</sup> (An 3 du programme)</b>																								
106.. Utilisation des matériels dans la moyenne section de 3E																								
107. Utilisation des matériels : <b>Ouverture grande section de 3<sup>E</sup> (An 4 programme)</b>																								
108. Utilisation des matériels dans la grande section de 3E																								
109.. Evaluation du matériel didactique																								
110. Révision du matériel didactique sur la base des résultats de l'évaluation.																								
<b>Identification des principales actions :</b>																								
<b>Axe d'action 15. Matériel didactique pour l'enseignement primaire bilingue</b>																								
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.												
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
<b>An 1 du programme :</b>																								



Identification des principales actions :	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.		
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	
	<b>Axe d'action 16. Matériel didactique pour l'enseignement post-primaire : CMS</b>																								
<b>An 6 du programme</b>																									
128. Constitution d'équipes spécialistes dans les disciplines spécifiques																									



Identification des principales actions :	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.		
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	
	<b>Axe d'action 17. Production et distribution des manuels scolaires</b>																								
<b>Production et distribution des manuels scolaires pour les 3<sup>E</sup> (An 2 du programme)</b>																									
145. Evaluation des capacités nationales en matière d'impression de documents en langues nationales ;																									
146. Appels d'offres																									





	C	O	N	T	I	N	U	E	S	U	R	L	E	S	D	I	X	A	N	S
161. Réaliser l'évaluation des élèves selon le système de mesure des rendements scolaires de l'école classique, à partir de la deuxième																				
162. Soumettre les élèves de l'éducation bilingue aux examens de l'école classique : le Certificat d'études primaires (en 5 <sup>ème</sup> année), le Brevet d'études du premier cycle (en 4 <sup>ème</sup> année du post primaire);																				
163. Soumettre le système d'éducation bilingue à des évaluations internationales.																				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• An 5</li> <li>• An 7</li> <li>• An 10</li> </ul>					X	X	X	X	X	X										
<b>Elaboration d'un plan d'expansion (An 10)</b>																				
164. Elaborer les termes de référence pour la rédaction du plan stratégique ;																				
165. Instituer un comité de rédaction du plan stratégique ;																				
166. Rédiger le plan stratégique ;																				

## Evaluation du coût de l'expérimentation

Les données du cas concret qui sert de base à l'élaboration de ce document permettent d'estimer un ordre de grandeur du coût de l'expérimentation de l'introduction des langues et cultures africaines dans l'éducation peut être estimé.

### Détails de l'estimation financière de l'expérimentation du continuum d'éducation de base multilingue

<b>2.1. Domaine d'action : Dispositions institutionnelles :</b>	
Action 1. Commission d'élaboration du document cadre de l'éducation bilingue et de politique linguistique, forfait : 10 000 000	10 000 000
Action 2. Commission d'élaboration du document de réforme de l'éducation, forfait : 10 000 000	10 000 000
<b>2.2. Domaine d'action : mobilisation de ressources</b>	
Action 3. Commission d'élaboration du schéma général d'expérimentation de l'éducation bilingue, forfait : 10 000 000	10 000 000
Action 4. Organisation de réunions d'information sur le projet d'éducation bilingue, forfait : 20 000 000	20 000 000
Action 5. Elaboration du budget global d'expérimentation	PM
<b>2.3. Domaine d'action : élaboration de curricula</b>	
Action 6 : Curriculum pour les 3 <sup>E</sup>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrats de consultation d'une équipe de spécialistes pour l'élaboration du curriculum des 3<sup>E</sup>, forfait : 15 000 000</li> </ul>	15 000 000
Action 7. Curriculum des EPB :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts des services consultatifs de 5 équipes de spécialistes pour des études sociolinguistiques sur les 5 langues, forfait : 15 000 000 X 5 = 75 000 000</li> </ul>	75 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts des services consultatifs d'une équipe de spécialistes pour l'élaboration du curriculum, forfait : 15 000 000</li> </ul>	15 000 000
Action 8. Curriculum des CMS :	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts des services consultatifs de spécialistes pour l'élaboration du curriculum des 4 années du CMS, forfait : 15 000 000</li> </ul>	15 000 000
<b>2.4. Domaine d'action : formation des enseignants</b>	
Action 9. Formation des enseignants des EPB :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration de 34 modules de formation, coûts de services consultatifs par module, forfait : 1 000 000 X 34 = 34 000 000</li> </ul>	34 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recyclage de 600 enseignants en service pour les EPB (chaque enseignant bénéficiant de 21 semaines de formation sur la période de 5 ans, la semaine de formation est évaluée à 15 000) soit :  21 X 15 000 X 600= 189 000 000</li> </ul>	189 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sortants d'écoles de formation initiale d'enseignants au nombre de 100 et ayant été initiés à l'éducation bilingue pour un total de 6 semaines de formation, soit :  6 X 15 000 X 100 = 9 000 000</li> </ul>	9 000 000
Action 10. Formation des personnels des 3 <sup>E</sup> :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration du programme de formation comprenant 2 composantes : programme de formation des parents éducateurs et membres de comités de pilotage, programme de formation des cuisinières, forfait pour les services des équipes d'élaboration, 1 000 000 par programme.</li> </ul>	2 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des Parents éducateurs et Membres de comités de pilotage au total 500 personnes bénéficiant chacune de 18 semaines de formation au total évaluée à 6 000 la semaine de formation soit : 18 X 6 000 X 500= 54 000 000</li> </ul>	54 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des cuisinières, 300 personnes bénéficiant de 3 semaines de formation évaluée à 6 000 la semaine de formation soit : 3 X 6 000 X 300 = 5 400 000</li> </ul>	5 400 000
Action 11. Formation des enseignants du CMS	

<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration de 4 modules de formation : coûts de services consultatifs par module, forfait 1 000 000 soit : <math>4 \times 1\,000\,000 = 4\,000\,000</math></li> </ul>	4 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>Recyclage de 80 enseignants en service pour les CMS en 10 semaines chaque à 15 000 la semaine de formation, soit : <math>10 \times 15\,000 \times 80 = 12\,000\,000</math></li> </ul>	12 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sortants d'écoles de formation initiale de professeurs au nombre 20 et initiés à l'éducation bilingue en 15 semaines de formation évaluée à 15 000 la semaine de formation, soit : <math>15 \times 15\,000 \times 20 = 4\,500\,000</math></li> </ul>	4 500 000
<b>Action 12. Formation des encadreurs pédagogiques</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation du personnel d'encadrement pédagogique des EPB : Inspecteurs, Conseillers pédagogiques, Instituteurs principaux environ 15 personnes par région, au total 150, chacune bénéficiant de 6 semaines de formation évaluée à 25 000 la semaine, soit :  <math>6 \times 25\,000 \times 150 = 22\,500\,000</math></li> </ul>	22 500 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des encadreurs de CMS : 50 inspecteurs de l'enseignement secondaire ayant bénéficié de 6 semaines de formation chacun évaluée à 25 000 la semaine, soit <math>6 \times 25\,000 \times 50 = 7\,500\,000</math></li> </ul>	7 500 000
<b>Action 13. Formation des formateurs des institutions de formation d'enseignants :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation de professeurs d'écoles nationales d'enseignement primaire (ENEP) au nombre de 40 bénéficiant chacun de 15 semaines de formation évaluée à 25 000 la semaine, soit : <math>15 \times 25\,000 \times 40 = 15\,000\,000</math></li> </ul>	15 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des professeurs de l'Ecole Normale supérieure au nombre de 10, ayant bénéficié de 15 semaines de formation chacun évaluée à 25 000 la semaine, soit <math>15 \times 25\,000 \times 10 = 3\,750\,000</math></li> </ul>	3 750 000
<b>2.5 Domaine d'action : Conception, et édition de manuels scolaires</b>	

Action 14 : Matériel didactique pour le préscolaire	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Conception et adaptation de 5 documents en 5 langues : coûts des services consultatifs, forfait de 2 500 000 par document et par langue, soit :  <math>5 \times 5 \times 2\,500\,000 = 62\,500\,000</math></li> </ul>	62 500 000
Action 15 : Matériel didactique pour les EPB	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Conception, adaptation, révision, de 15 documents didactiques en 5 langues pour les EPB : coûts des services consultatifs, forfait de 2 500 000 par document et par langue, soit :  <math>15 \times 5 \times 2\,500\,000 = 187\,500\,000</math></li> </ul>	187 500 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>Conception et adaptation de 14 fiches pédagogiques en 5 langues pour les EPB : coûts des services consultatifs, forfait de 1 000 000 par fiche et par langue, soit :  <math>14 \times 5 \times 1\,000\,000 = 70\,000\,000</math></li> </ul>	70 000 000
Action 16. Matériel didactique pour le CMS :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Conception adaptation, révision de 4 documents didactiques pour les CMS, à raison de 2 500 000 le document en 5 langues, soit :  <math>4 \times 5 \times 2\,500\,000 = 50\,000\,000</math></li> </ul>	50 000 000
Action 17 : Production et distribution des manuels scolaires :	
<p>Production et distribution de matériels didactiques pour les enfants des 3<sup>E</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Production et distribution d'environ 20 000 manuels pour les enfants (pour environ 4 500 enfants et 500 autres personnes : animateurs formateurs, encadreurs...) à raison de 1600 le manuel soit :  <math>20\,000 \times 1600 = 32\,000\,000</math></li> </ul>	32 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>Production et distribution d'environ 2 500 guides pour les parents éducateurs et membres de comité de pilotage et d'environ 300 guides pour les cuisinières (pour 500 formateurs et 300 cuisinières...) à raison de 2100 le guide,</li> </ul>	5 880 000

<p>soit :</p> <p><math>2\,800 \times 2\,100 = 5\,880\,000</math></p>	
<p>Production et distribution de manuels scolaires pour les élèves des EPB :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production et distribution d'environ 400 000 manuels pour les élèves d'EPB (pour environ 25 000 élèves et 950 autres personnes : enseignants, encadreurs, formateurs...) à raison de 1600, soit :</li> <li>• <math>400\,000 \times 1\,600 = 640\,000\,000</math></li> </ul>	640 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production et distribution d'environ 15 000 guides pour les enseignants d'EPB (pour 700 enseignants et 250 autres personnes encadreurs, formateurs...) à raison de 2100, soit :</li> </ul> <p><math>15\,000 \times 2\,100 = 31\,500\,000</math></p>	31 500 000
<p>Production et distribution de manuels scolaires pour les élèves des CMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production et distribution de 10 000 documents environ pour les élèves de CMS (pour environ 2 000 élèves et 160 autres personnes : enseignants, encadreurs, formateurs...) à raison de 1600, soit :</li> </ul> <p><math>10\,000 \times 1\,600 = 16\,000\,000</math></p>	16 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production et distribution d'environ 700 guides pour les enseignants de CMS (pour 80 enseignants et 80 autres personnes encadreurs, formateurs...) à raison de 2100, soit :</li> </ul> <p><math>700 \times 2\,100 = 1\,470\,000</math></p>	1 470 000
<b>2.6 Domaine d'action : Implantation de l'expérimentation</b>	
Action 18 : Mise en œuvre de la stratégie d'implantation	
<b>Implantation des 3E</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Missions de négociation sociale et d'identification des sites (2 missions par site en moyenne à raison de 375 000 la</li> </ul>	37 500 000

mission), soit :  $375\ 000 \times 2 \times 50 = 37\ 500\ 000$	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de 50 établissements de 3<sup>E</sup> pour le coût de 5 000 000 par établissement, soit :  <math>50 \times 5\ 000\ 000 = 250\ 000\ 000</math></li> </ul>	250 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>Equipped de 50 établissements 3<sup>E</sup> pour le coût de 1 100 000 par établissement, soit :  <math>50 \times 1\ 100\ 000 = 55\ 000\ 000</math></li> </ul>	55 000 000
<b>Implantation des EPB</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Missions de négociation sociale et d'identification des sites (2 missions en moyenne par site à raison de 375 000 la mission), soit :  <math>375\ 000 \times 2 \times 100 = 75\ 000\ 000</math></li> </ul>	75 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de complexes scolaires (il n'y a pas d'imputation de constructions, le principe étant la transformation d'écoles existantes en écoles bilingues) ;</li> </ul>	PM
<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'ateliers pour travail pratique et manuel dans 100 établissements pour le coût de 2 000 000 par établissement, soit :  <math>100 \times 2\ 000\ 000 = 200\ 000\ 000</math></li> </ul>	200 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>Equipped des d'ateliers pour travail pratique et manuel dans 100 établissements pour le coût de 2 000 000 par établissement, soit :  <math>100 \times 2\ 000\ 000 = 200\ 000\ 000</math></li> </ul>	200 000 000
<b>Implantation des CMS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Missions de négociation sociale et d'identification des sites (2 missions en moyenne par site, à raison de 375 000 la mission), soit :  <math>375\ 000 \times 2 \times 10 = 7\ 500\ 000</math></li> </ul>	7 500 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de complexes scolaires (il n'y a pas</li> </ul>	PM

d'imputation de constructions, le principe étant la transformation de collèges existants en CMS) ;	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'ateliers pour travail pratique et manuel dans 10 établissements pour le coût de 2 000 000 par établissement, soit :  10 X 2 000 000 = 20 000 000</li> </ul>	20 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>Equipement des d'ateliers pour travail pratique et manuel dans 10 établissements pour le coût de 2 000 000 par établissement, soit :   <ul style="list-style-type: none"> <li>10 X 2 000 000 = 20 000 000</li> </ul> </li> </ul>	20 000 000
<b>2.7 Domaine d'action : Consolidation de l'expérimentation</b>	
Action 19 Evaluation de l'expérimentation	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de suivi au niveau central : au moins une sortie par mois, soit 9 sorties par an ou 90 sorties pour la période de dix ans au coût de 135 000 la sortie, soit :  90 X 135 000 = 12 150 000</li> </ul>	12 150 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de suivi au niveau des EPR : Chacune des dix EPR est sensée réaliser au moins une sortie par mois, soit 9 sorties par an ou 90 sorties pour la période de dix ans au coût de 135 000 par sortie, soit :  9 X 10 X 10 X 135 000 = 121 500 000</li> </ul>	121 500 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluations annuelles : Coûts d'organisation d'évaluation annuelle, forfait de 2 500 000 par an, soit : 10 X 2 500 000 = 25 000 000</li> </ul>	25 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation internationales : Coûts des services consultatifs de spécialistes pour 3 évaluations internationales au coût de 15 000 000 chaque, soit : 3 X 15 000 000= 45 000 000</li> </ul>	45 000 000
Action 20 : Elaboration d'un plan d'expansion	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Coûts afférents aux services de spécialistes pour l'élaboration du plan d'expansion, forfait de 15 000 000</li> </ul>	15 000 000
TOTAL	5 606 761 500

Il convient de rappeler que l'innovation se déroule dans le système d'éducation en place, utilisant des paramètres en usage dans le système qu'elle cherche à transformer. Cet objectif justifie un investissement qui sera ainsi rentabilisé sur le moyen et le long terme dans l'hypothèse d'expansion d'une innovation réussie.

### **III. PARTIE II. Expansion du continuum d'éducation de continuum d'éducation de base multilingue**

#### ***Problématique globale : le comment du passage à l'échelle***

Le continuum d'éducation de base multilingue a été expérimenté avec succès certes, mais que représente une centaine d'écoles par rapport aux milliers d'écoles en activité dans le pays ici considéré ? Que représentent 30 000 enfants par rapport à plus de 1 900 000 élèves recensés ? Que représentent 5 langues nationales par rapport à une soixantaine ?

Au moment où l'on s'engage à l'expansion du continuum d'éducation de base multilingue, il faut être bien conscient des échelles de grandeur. L'écart quasi démesuré entre les dimensions de l'innovation et celles de la réalité qu'elle ambitionne de transformer a de quoi paralyser. Il importe d'avoir une claire perception des enjeux face aux défis, des opportunités face aux menaces.

L'intégration des langues et cultures africaines dans l'éducation participe de la vision africaine d'une « *éducation pour la Renaissance de l'Afrique au XXIème siècle dans le contexte d'une économie, d'une communication et d'une culture mondialisées..* ». Mais en face on a les lourds handicaps d'une éducation, au sein de contraintes économiques sévères, peu développée et non pertinente et encore bien loin des objectifs de l'Education pour tous (EPT).

Le continuum d'éducation de base multilingue jouit d'une opportunité exceptionnelle en correspondant aux options africaines d'une Education de base de qualité de 9 ou 10 ans préparant à une bonne insertion sociale et économique par l'utilisation des langues nationales comme médium, et l'intégration de disciplines spécifiques de valorisation de la culture nationale et de la pratique des activités productives. Mais on a en face la menace de l'inertie du système éducatif et sa forte résistance au changement.

En considération de tout ce qui précède comment faire du continuum de l'éducation de base multilingue le système d'éducation pour la majorité des enfants du pays ? Cela passe par la coordination d'un ensemble d'actions clés dans les mêmes domaines de l'expérimentation mais à une échelle plus grande.

Il est entendu qu'il y aura toujours une fraction de population qui, pour diverses raisons, sera tributaire de l'école classique.

#### **3.1. Domaine d'action : Renforcement du dispositif institutionnel de pilotage, de mise en œuvre, de suivi-évaluation**

##### ***Leçons de l'expérimentation***

L'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue suppose une appropriation certaine de l'innovation par l'ensemble des structures des ministères en charge de l'éducation de base dont le style de management devrait être caractérisé par l'esprit et la pratique de la gestion axée sur les résultats.

Dans cet ordre d'idée, pour gérer la phase d'expérimentation, dans l'hypothèse de ce document, deux instances avaient été mises en place, l'une à l'échelon politique : un Comité interministériel d'orientation et de pilotage, et l'autre au niveau technique : une Institution d'impulsion et de coordination de la mise en œuvre. Les rôles de ces structures doivent être assumés, renforcés et étendus dans la phase d'expansion pour faire toujours coïncider les deux rationalités, politique et technique qui gouvernent le développement de l'éducation.

### ***Objectif global***

Assurer la maîtrise de l'extension progressive du continuum de l'éducation de base multilingue au sein processus plus global de réforme de l'éducation que suppose l'intégration des langues et cultures africaines dans l'éducation.

### ***Stratégie de mise en œuvre***

La stratégie de mise en œuvre repose sur trois axes d'action conduisant à :

- La prise de la décision politique d'expansion ;
- L'appropriation de l'innovation par l'administration de l'éducation ;
- La consolidation du mécanisme de suivi-évaluation.

### **Axe d'action 1 : Prise de la décision politique d'expansion**

#### ***Hypothèse***

L'hypothèse retenue dans le plan stratégique d'expansion de l'éducation bilingue est la suivante :

- Faire en sorte que dans une ou deux générations la majorité des enfants du pays entame leur scolarité et les apprentissages fondamentaux dans une langue maîtrisée, (en principe, autant que possible, la langue maternelle), en conformité avec l'option de réforme de l'éducation.
- Etendre l'offre d'éducation de base bilingue (à une large échelle) à au moins la moitié des écoles primaires du pays , dans la vision de l'éducation de base comme un continuum ayant pour maillons l'espace d'éveil éducatif( 3<sup>E</sup>), l'école primaire bilingue ( EPB) le collège multilingue spécifique (CMS).

La traduction concrète de ces options est faite dans le Plan à long terme de développement de l'éducation (**Plan décennal**).

Pour les besoins de ce document, le pays en considération à un Plan décennal de l'éducation de base qui prévoit en ce qui concerne l'éducation bilingue et notamment le continuum de l'éducation de base multilingue ce qui suit pour les dix ans à venir :

- Faire passer le nombre de 3<sup>E</sup> de 50 à environ 500 ;

- Faire passer le nombre d'EPB de 100 à environ 1 000 ;
- Faire passer le nombre de CMS de 10 à environ 100 ;
- Faire passer le nombre de langues de 5 à 8.

### ***Problématique***

Sur le plan politique, la décision de faire expérimenter l'utilisation des langues nationales dans l'éducation ne garantit pas une décision politique d'expansion de l'innovation, même si l'expérimentation a été concluante. En effet la revue de la pratique à travers différents pays d'Afrique, révèle des cas d'expérimentation se poursuivant sur des dizaines d'années sans qu'intervienne une décision d'expansion.

Il appartient aux instances politico- techniques qui ont coordonné l'expérimentation de déclencher le processus de prise de la décision politique d'expansion. La décision politique d'expansion s'appuie sur la loi d'orientation de l'éducation qui prescrit l'utilisation des langues nationales dans l'éducation. Elle est concrétisée dans le programme du gouvernement et précisée dans la politique éducative. Elle a la caution des parties prenantes à l'éducation.

### ***Objectif spécifique***

Faire prendre la décision d'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue.

### ***Résultats attendus***

La mise en œuvre du plan d'action stratégique d'expansion du continuum d'éducation de base multilingue est engagée.

### ***Principales actions à entreprendre***

1. Validation technique du plan stratégique d'expansion ;
2. Introduction du dossier en conseil de ministres ;
3. Publication de la décision du conseil des ministres.

## **Axe d'action 2 : Appropriation de l'innovation par l'administration de l'éducation**

### ***Problématique***

L'expérimentation concluante de l'innovation ne garantit pas son appropriation par la hiérarchie administrative de l'éducation.

Sur le plan technique, la réussite de l'expérimentation doit être assumée par l'ensemble de l'appareil administratif qui gère le système éducatif du niveau central et au niveau

décentralisé. Chaque maillon de la chaîne administrative détient une parcelle de pouvoir qui peut, soit favoriser l'expansion de l'innovation, soit la freiner. Là encore, les instances politico- techniques qui ont coordonné l'expérimentation doivent déclencher le processus d'appropriation de l'innovation.

### ***Objectif spécifique***

Faire assumer les conclusions de l'expérimentation par l'administration de l'éducation.

### ***Résultats attendus***

La répartition des rôles entre les différentes entités de l'administration de l'éducation est faite pour la mise en œuvre le plan d'action stratégique d'expansion du continuum d'éducation de base multilingue.

### ***Principales actions à entreprendre***

Au niveau central

4. Organiser un séminaire d'information sur le plan d'action stratégique d'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue à l'intention des Directeurs centraux et leurs personnels ;
5. Préparer et diffuser largement une documentation sur le continuum de l'éducation de base multilingue ;
6. Prendre les textes (arrêtés, décisions, notes de service) spécifiant le rôle de chaque Direction centrale dans la mise en œuvre du plan d'action stratégique d'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue.

Au niveau décentralisé

7. Organiser un séminaire d'information sur le plan d'action stratégique d'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue à l'intention des autorités académiques décentralisées/déconcentrées et leurs personnels ;
8. Préparer et diffuser largement une documentation sur le continuum de l'éducation de base multilingue ;
9. Prendre les textes (arrêtés, décisions, notes de service) spécifiant le rôle de chaque entité décentralisée/déconcentrée dans la mise en œuvre du plan d'action stratégique d'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue.

### **Axe d'action 3 : Consolidation du mécanisme de suivi-évaluation**

#### ***Leçons de l'expérimentation***

Dans la phase d'expérimentation il a été appliqué au programme d'éducation bilingue un système double de suivi-évaluation : un système permettant d'évaluer le programme d'éducation bilingue dans toute sa spécificité, et le système de suivi-évaluation de l'école classique aux fins de comparaison et qui a permis de mettre en évidence la supériorité de l'éducation bilingue en différents points. Ce système double sera maintenu et renforcé jusqu'à ce que le continuum de l'éducation de base multilingue devienne le système d'éducation de la majorité des enfants qui alors opérera selon son propre mode de suivi-évaluation.

### ***Objectif spécifique***

Assurer l'amélioration continue du processus d'enseignement – apprentissage et des résultats du continuum de l'éducation de base multilingue tout au long de son expansion.

### ***Résultats attendus***

- Les conclusions et recommandations des évaluations périodiques sont suivies d'effet ;
- Les personnels des instances au niveau central et déconcentré sont évalués et appréciés pour leur efficacité dans la mise en œuvre et le suivi des activités de l'éducation multilingue.

### ***Principales actions à entreprendre***

10. Identifier les besoins particuliers de formation des personnels en matière de suivi-évaluation de l'éducation bilingue ;
11. Mettre à disposition les moyens nécessaires pour la réalisation des actions de suivi-évaluation (évaluation continue, évaluation sommative, évaluation externe) tout le long du programme d'expansion

## **3.2. Domaine d'action : Organisation du plaidoyer à divers niveaux**

### ***Leçons de l'expérimentation***

La sensibilisation et le plaidoyer ont constamment accompagné le processus d'expérimentation et constitué un facteur essentiel de succès. Aucune école bilingue n'a été ouverte sans une étude préalable de terrain, sans dialogue avec la communauté et sans l'accord de celle-ci. Il en a été de même pour l'ouverture des 3<sup>E</sup> et des CMS. Ce faisant, les communautés ont perçu l'intérêt pour elles de l'innovation et ont accepté d'y contribuer de diverses manières. A la phase d'extension de l'innovation le plaidoyer devient une activité à part entière et de caractère continu qu'il convient de systématiser. En effet si la justesse de l'option d'intégration des langues et cultures africaines dans l'éducation est partagée par un

grand nombre, ils sont nombreux aussi ceux qui peuvent douter de son application effective sur le terrain.

### ***Objectif global***

Susciter l'adhésion du plus grand nombre au continuum de l'éducation de base multilingue.

### ***Stratégie de mise en œuvre***

Les leçons de l'expérimentation : conclusions positives, conditions de réussite et difficultés rencontrées fournissent la matière d'un programme systématique de sensibilisation et de plaidoyer dont la stratégie de mise en œuvre reposera sur :

- L'organisation du plaidoyer rapproché par séminaires, séances d'information, visites des réalisations ;
- L'organisation du plaidoyer à distance par diffusion de messages d'information

Les axes d'action porteront sur la préparation des contenus de plaidoyer, la formation des acteurs du plaidoyer, la réalisation des actions de plaidoyer pour différents publics cibles.

### **Axe d'action 4 : la préparation des contenus de plaidoyer et programme de plaidoyer**

#### ***Problématique***

Les ministères d'éducation communiquent peu sur eux-mêmes et à l'attention de leurs partenaires. Sans doute parce que les problèmes y sont très nombreux, très graves et structurels. Les feux de l'actualité n'arrangent rien qui mettent en exergue les manifestations extrêmes : grèves parfois ponctuées de violence, années blanches. Et pourtant il faut communiquer sur les différents problèmes, sur les solutions envisagées et mises en œuvre, sur les réussites. L'expérimentation du continuum d'éducation de base multilingue est une des solutions prometteuses aux graves problèmes de pertinence et d'efficacité de l'éducation de base. Il faut en faire la promotion par tous les moyens modernes et traditionnels de communication et d'information.

#### ***Objectif spécifique***

Mettre de manière appropriée sur différents supports de communication les informations sur le continuum d'éducation de base multilingue.

#### ***Résultats attendus***

Sont disponibles des productions :

- Ecrites : articles pour journaux, brochures, livres, affiches, dépliants...

- Radiophoniques : émissions, couvertures de manifestations, reportages, interviews, débats...
- Audiovisuelles : à la télé (émissions, couvertures de manifestations, reportages, interviews, débats...), films documentaires...

### ***Principales actions à entreprendre***

12. Elaborer un programme de production d'information écrite, radiophonique, audiovisuelle ;
13. Créer/renforcer au sien du ministère en charge de l'éducation de base des structures de production d'information (revue, radio scolaire);
14. Passer des contrats avec des structures compétentes de production de certains types d'information ;
15. Acquérir des documents d'information sur des innovations d'autres pays ;
16. Archiver les documents d'information et organiser leur mise à disposition des divers utilisateurs.
17. Elaborer un programme pluri annuel de sensibilisation et de plaidoyer comprenant :
  - Des campagnes nationales d'information pour le grand public ;
  - Des actions de sensibilisation et de plaidoyer ciblées selon la progression du programme de mise en œuvre du plan stratégique d'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue ;

### **Axe d'action 5 : la formation des acteurs du plaidoyer**

#### ***Problématique***

Faut-il une unité spécifique permanente chargée du plaidoyer ou faut-il s'en remettre à une forme d'organisation non permanente mobilisable de manière ad hoc ?

Dans le pays ici considéré, le ministère en charge de l'éducation de base dispose au niveau du cabinet des services d'un attaché de presse. Il existe aussi des structures de média : radio scolaire, télévision scolaire, revue pédagogique. Tout cela mérite d'être renforcé. Mais cela ne saurait suffire dans le contexte d'expansion du continuum d'éducation de base multilingue. En fait les acteurs du plaidoyer sont nombreux et se situent à différents niveaux : directeurs centraux et directeurs des services déconcentrés /décentralisés doivent être porteurs de plaidoyer. En tout état de cause, il faut combiner l'existence au niveau central d'une entité spécifique chargée du plaidoyer avec la possibilité de mobiliser de manière ad hoc d'autres acteurs.

#### ***Objectif spécifique***

Constituer un système performant de sensibilisation et de plaidoyer.

### **Résultats attendus**

- Une unité centrale de plaidoyer renforcée ;
- Un collectif de personnes formées au plaidoyer et mobilisables de manière ad hoc ;
- Des guides pour différents types de plaidoyers disponibles.

### **Principales actions à entreprendre**

18. Evaluer le dispositif y compris les compétences en matière de plaidoyer disponible au sein du ministère en charge de l'éducation de base en vue de sa réorganisation et de son renforcement ;
19. Sélectionner un certain nombre de personnes parmi les cadres de l'éducation au niveau central et décentralisé et les former aux techniques de plaidoyer, à l'animation de la négociation sociale ;
20. Elaborer des guides pour la sensibilisation et le plaidoyer qui seront utilisés par les acteurs de plaidoyer.

### **Axe d'action 6 : mise en œuvre d'un programme de plaidoyer**

#### **Problématique**

Les parties prenantes à l'éducation sont nombreux (élèves, enseignants, parents, autorités politiques, communautés de base, partenaires techniques et financiers...) ; les intérêts sont variés et pas toujours concordants. Il faut les gagner tous à la cause de l'intégration des langues et cultures africaines dans l'éducation, à travers l'implantation du continuum d'éducation de base multilingue. D'où l'importance des actions de sensibilisation et de plaidoyer qui doivent s'adapter à chaque public cible.

#### **Objectifs spécifiques**

La sensibilisation et le plaidoyer visent plusieurs objectifs :

- créer au niveau du grand public une attitude favorable à l'utilisation des langues nationales dans l'éducation ;
- Obtenir l'adhésion et la participation des communautés de base pour l'implantation et le fonctionnement du continuum de l'éducation de base multilingue ;
- Convaincre les enseignants et les personnels de l'éducation de la pertinence de l'innovation et les y engager ;
- Informer les autorités décentralisées sur leur rôle et responsabilité vis-à-vis du continuum de l'éducation de base multilingue ;

- Donner aux autorités politiques les arguments de légitimation de leurs options de politique éducative ;
- Amener les partenaires techniques et financiers à soutenir l'innovation ;

### ***Résultats attendus***

- Des demandes de formation à la transcription des langues nationales émanent de différents milieux ;
- Les demandes de créations d'écoles bilingues et de transformation d'écoles publiques et privées en écoles bilingues sont nombreuses ;
- Un nombre important d'enseignants manifeste sa préférence pour le continuum de l'éducation de base multilingue ;
- Le programme d'éducation bilingue reçoit des appuis multiformes de partenaires nationaux et extérieurs ;
- Le programme d'éducation bilingue bénéficie d'un fort soutien des autorités centrales et décentralisées.

### ***Principales actions à entreprendre***

21. Réaliser chaque année le programme annuel de sensibilisation et de plaidoyer et notamment :
- La campagne nationale d'information pour le grand public ;
  - Les actions de sensibilisation des enseignants ;
  - La négociation sociale avec les communautés de base pour l'implantation du continuum d'éducation de base multilingue ;
  - Les actions de sensibilisation d'autres publics cibles selon les besoins.

## **3.3. Domaine d'action : Mobilisation des ressources humaines et financières**

### ***Problématique : se départir du syndrome des projets***

Le développement de l'éducation en Afrique a été très et trop longtemps assujéti à la pratique des projets financés par les bailleurs de fonds de la coopération bilatérale et multilatérale. Les projets se succèdent et leur impact, pour la plupart, se situe dans la ligne d'évolution et de croissance des systèmes éducatifs hérités. Les projets proposant une innovation de fond tendant à la remise en cause de tout ou partie du système sont peu nombreux, et trop souvent ils s'arrêtent avec la fin du financement sans avoir opéré l'appropriation nationale souhaitée.

Dans l'hypothèse de ce document l'expérimentation du continuum de l'éducation de base multilingue procède d'une décision nationale, elle est mise en œuvre dans et par les

structures et les personnels du ministère en charge de l'éducation de base. Elle dépend du budget national essentiellement, même si des aides extérieures d'appoint sont disponibles. Malgré toutes ces précautions pour intégrer l'innovation dans le dispositif institutionnel du ministère, il faut beaucoup de lucidité, de vigilance et de détermination des autorités (Ministre de l'éducation et Secrétaire général) pour que l'expérimentation échappe au syndrome des projets. Cela est important car à l'étape critique de l'expansion, du passage à l'échelle, la "mentalité projet" peut refaire surface.

La principale sauvegarde consiste à faire du continuum de l'éducation de base multilingue le cœur de la réforme de l'éducation, et faire en sorte que la réforme de l'éducation soit au cœur du programme pluriannuel de développement de l'éducation du pays. Ce faisant on sécurise les ressources humaines et financières pour l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue.

### **Axe d'action 7: Mobilisation des ressources humaines**

#### ***Problématique***

Grâce à l'expérimentation, le pays dispose d'un stock de ressources humaines qui peut être exploité pour engager progressivement d'autres personnels dans le processus d'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue.

Il a déjà été traité plus haut, dans les mesures institutionnelles, (Axe d'action x : Appropriation de l'innovation par l'administration de l'éducation), de la question de l'appropriation de l'innovation par l'ensemble de l'administration de l'éducation au niveau central et décentralisé.

Les principales ressources humaines à impliquer concernent des cohortes d'enseignants d'une part et d'autre part des groupes ou associations de parents d'élèves en fonction des nouvelles classes bilingues à ouvrir selon la programmation du plan stratégique d'expansion de l'éducation de base multilingue.

#### ***Objectif spécifique***

Impliquer de nouvelles cohortes d'enseignants d'une part et d'autre part de nouveaux groupes ou associations de parents d'élèves dans le processus d'expansion de l'éducation de base multilingue.

#### ***Résultats attendus***

Les besoins en personnel pour les dix ans à venir sont estimés comme suit :

- 6000 enseignants EPB;
- 4000 animateurs de 3<sup>E</sup> ;
- 800 professeurs de CMS. ;

- Le dispositif institutionnel est renforcé (voir point 3.1. Domaine d'action : Renforcement du dispositif institutionnel de pilotage, de mise en œuvre, de suivi-évaluation ; Axe d'action 2 : Appropriation de l'innovation par l'administration de l'éducation).

### ***Principales activités à entreprendre***

Les principales actions à entreprendre concernent :

22. Le plaidoyer (voir axe d'action 6) :

- Actions de sensibilisation des enseignants ;
- Actions de sensibilisation et de négociation sociale des communautés ;

23. La formation (voir axes d'actions 9 et 10) :

- Formation des personnels des 3<sup>E</sup> ;
- Formation des personnels des EPB ;
- Formation des personnels des CMS.

### **Axe d'action 8 : Mobilisation des ressources financières**

#### ***Problématique***

L'approche globale, à long terme de tout le secteur de l'éducation s'impose progressivement dans les pratiques de planification de l'éducation. Celle-ci intègre le développement de l'éducation dans les grands cadres macro- économiques de long terme (souvent 10 ans) qui se déclinent en programmes triennaux glissants avec un arrimage étroit à un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). Ce processus a particulièrement favorisé le développement de l'éducation de base porté par le mouvement de l'Education pour tous (EPT) enclenché par la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et son cadre d'action (Jomtien 1990), amplifié par le Forum mondial sur l'éducation pour tous (Dakar 2000), tout comme par l'adoption des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Dans l'hypothèse de ce document, le pays en considération dispose d'un Plan décennal de l'éducation de base avec des propositions pour l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue (ouvertures de 3<sup>E</sup>, d'écoles primaires bilingues, de CMS).

#### ***Objectif spécifique***

Assurer la disponibilité des ressources financières pour l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue.

#### ***Résultats attendus***

Des ressources financières sont mises à disposition par les entités ci-après :

- Etat,
- Collectivités territoriales,
- Société civile et secteur privé,
- Partenaires techniques et financiers.

### ***Principales actions à entreprendre***

#### ***Au niveau de l'Etat***

24. Estimer le coût global de l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue, activité en liaison avec la validation technique du programme d'expansion;
25. Inscrire les ressources nécessaires au programme d'éducation bilingue dans le Plan décennal de l'éducation de base (dans chaque programme triennal) ;
26. Inscrire dans chaque budget annuel les ressources nécessaires au programme d'éducation bilingue;
27. Mise à disposition effective des crédits votés.

#### ***Au niveau des collectivités territoriales***

28. Action de plaider au niveau des gouvernorats de région et au niveau des communes pour la prise en compte dans le plan de développement local du programme d'éducation bilingue (programme local d'ouverture de 3<sup>E</sup>, d'écoles primaires bilingues, de CMS) ;
29. Inscription dans les budgets des collectivités territoriales des ressources financières nécessaires à l'exécution du programme local d'ouverture de 3<sup>E</sup>, d'écoles primaires bilingues, de CMS ;
30. Mise à disposition effective des crédits pour l'exécution du programme local d'ouverture de 3<sup>E</sup>, d'écoles primaires bilingues, de CMS.

#### ***Au niveau de la société civile et du secteur privé***

31. Assurer grâce au plaider l'indispensable contribution (monétaire ou en nature) des parents d'élèves pour l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue ;
32. Passer des conventions précises passées entre l'Etat et les ONG, les promoteurs d'établissements privés laïcs et confessionnels pour la réalisation de tout ou partie du continuum de l'éducation de base multilingue.

#### ***Au niveau des partenaires techniques et financiers***

Dans le cadre de la contribution des partenaires techniques et financiers au Plan décennal de l'éducation de base:

33. Déterminer le volume de la contribution financière à l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue ;
34. Déterminer les modalités de mise à disposition de la contribution financière des partenaires techniques et financiers ;
35. Mise à disposition effective des financements pour l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue.

### **3.4. Domaine d'action : formation et recyclage des enseignants et personnels de l'éducation**

#### ***Leçons de l'expérimentation***

Il a été noté chez de nombreux enseignants un véritable engouement pour l'éducation bilingue. Effectivement ils ont été encouragés par divers facteurs. Du fait de l'utilisation des langues maîtrisées par les élèves devenus actifs et participatifs, du fait des activités de culture et de production, le contexte de l'apprentissage est devenu incitatif; de bons résultats sont obtenus par les élèves ; l'école et son milieu sont en phase. Il en a été de même pour les encadreurs pédagogiques qui ont volontiers participé aux sessions de formation en éducation bilingue et acquis une bonne maîtrise de la philosophie de l'innovation et de ce fait un professionnalisme certain dans la conduite des sessions de formation des enseignants aux modules de l'éducation bilingue, dans l'exécution de missions de prospection et de négociation sociale pour l'ouverture d'écoles bilingues.

Les difficultés sont aussi à noter notamment :

- L'incapacité ou le refus pour certains enseignants de s'adapter à une nouvelle pratique pédagogique marquée par une grande interaction entre apprenants, enseignants, et divers autres acteurs des communautés ;
- L'insuffisante maîtrise des langues nationales ;
- Les insuffisances au niveau de la formation initiale ;
- L'instabilité des encadreurs pédagogiques (mutations et promotions).

A partir de ce contexte on mesure l'importante mutation que devrait connaître le profil des enseignants dans l'hypothèse de l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue.

#### ***Objectif global***

Assurer l'appropriation pleine et entière du continuum de l'éducation de base multilingue par les personnels enseignants.

#### ***Stratégie de mise en œuvre***

La stratégie de mise en œuvre opérera à travers deux axes principaux d'action intéressants :

- La formation en cours d'emploi ;
- La formation initiale.

## **Axe d'action 9 : La formation en cours d'emploi**

### ***Problématique***

Le pays ici considéré dispose de xx enseignants du primaire et de xx enseignants de l'enseignement secondaire premier cycle. Dans la perspective de la scolarisation primaire universelle ces chiffres sont susceptibles d'augmenter pour atteindre dans une période de dix ans xx enseignants du primaire et de xx enseignants de l'enseignement secondaire premier cycle. Ces effectifs sont concernés par le continuum de l'éducation de base multilingue dans son processus d'expansion pour devenir le système majoritaire d'éducation du pays.

### ***Objectif spécifique***

Elaborer et mettre en œuvre un vaste programme de formation en cours d'emploi des enseignants pour l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue

### ***Résultats attendus***

Sur une période de dix ans la moitié des effectifs requis pour l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue est obtenu par :

- Formation ad hoc de personnel pour les 3<sup>E</sup> :2000 ;
- Recyclage de personnel pour les écoles primaires bilingues : 3000 ;
- Recyclage de personnel pour les CMS : 400.

### ***Principales actions à entreprendre***

36. Conception du programme de formation en cours d'emploi ;
37. Formation ad hoc de personnels pour les nouvelles ouvertures de 3<sup>E</sup> ;
38. Sélection dans le stock de personnel existant et formation pour les nouvelles ouvertures d'écoles primaires bilingues ;
39. Sélection dans le stock de personnel existant et formation pour les nouvelles ouvertures de CMS.

## **Axe d'action 10 : La formation initiale**

### ***Problématique***

L'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue serait grandement facilitée si tous les sortants des établissements de formation initiale des personnels de l'éducation étaient formés à l'éducation bilingue. Mais pour l'instant, l'intégration du curriculum de l'éducation bilingue dans les écoles de formation du pays en considération est loin d'être satisfaisante et appelle entre autres mesures les suivantes :

- L'allongement du temps de formation, celui-ci actuellement trop court (un an, soit environ 700 heures) permet tout au plus d'assurer les cours de transcription mais pas la didactique des disciplines en langues nationales, ni l'apprentissage relatif à la culture et aux activités pratiques ;
- Le curriculum des établissements de formation doit être révisé pour tenir compte de l'éducation bilingue dont les disciplines sont jusqu'à nouvel ordre facultatives;
- Tous les professeurs des établissements de formation devraient être formés en éducation bilingue ;
- L'institutionnalisation de la formation pour l'éducation préscolaire.

### ***Objectif spécifique***

Réformer les écoles de formation des enseignants et des encadreurs pédagogiques pour rendre la formation pertinente par rapport au continuum de l'éducation de base multilingue.

### ***Résultats attendus***

- Les établissements de formation initiale, selon leur destination livrent des enseignants aptes à exercer dans :
  - les 3<sup>E</sup> ;
  - les écoles primaires bilingues ;
  - les CMS ;
- Les établissements de formation initiale des encadreurs pédagogiques, selon leur destination, livrent des encadreurs pédagogiques aptes à assurer le suivi des activités pédagogiques dans le continuum de l'éducation de base multilingue.

### ***Principales actions à entreprendre***

40. Réformer les écoles de formation d'enseignants pour l'enseignement primaire en fonction de l'éducation bilingue ;
41. Instituer une section de formation pour l'éducation préscolaire dans les établissements de formation d'enseignants pour l'enseignement primaire en fonction de l'éducation bilingue ;
42. Réformer les écoles de formation d'enseignants pour l'enseignement secondaire en fonction de l'éducation bilingue ;

43. Introduire des modules de formation à l'éducation bilingue dans la formation des encadreurs pédagogiques.

### **3.5. Domaine d'action : préparation du matériel didactique**

#### ***Leçons de l'expérimentation***

Le choix d'utiliser les langues nationales dans l'enseignement implique une grande autonomie dans le domaine de l'édition et de la production des manuels scolaires et auxiliaires pédagogiques. La phase expérimentale a permis de mettre en place le mécanisme national en la matière. Des compétences au niveau national ont été identifiées pour couvrir la chaîne éditoriale (conception, adaptation, traduction, expérimentation, révision). Pour le processus de production on a eu recours à des entreprises locales qui se sont spécialisées dans la production des ouvrages en langues nationales. Enfin la distribution a pu se faire de manière ad hoc ou à l'intérieur du système de distribution gratuite des manuels scolaires.

Les aspects les plus critiques dans la phase d'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue, en raison principalement du changement d'échelle, seront la production dans les délais des manuels scolaires et leur distribution dans les écoles avant chaque rentrée scolaire.

#### ***Objectif global***

Rendre disponible, à chaque échéance de la rentrée scolaire, en quantité et en qualité satisfaisante, le matériel didactique spécifique au continuum de l'éducation de base multilingue.

#### ***Stratégie de mise en œuvre***

La stratégie de mise en œuvre privilégie trois axes d'action :

- La révision /adaptation du matériel didactique ;
- La production locale du matériel didactique ;
- La distribution du matériel didactique.

#### **Axe d'action 11 : La révision /adaptation du matériel didactique**

#### ***Problématique***

Avant d'être mis en service dans la phase d'expérimentation, tout ouvrage conçu a été pré-testé, revu et validé. Durant le cours de l'expérimentation, des dispositions sont prises pour collecter des informations sur les ouvrages auprès des divers utilisateurs. Enfin, après environ deux ans d'utilisation les manuels sont évalués avec la participation des élèves, des

enseignants, des parents d'élèves, des encadreurs pédagogiques, des didacticiens. Les résultats de ces évaluations périodiques conduisent à la révision des manuels.

Pour les nouvelles les trois nouvelles langues à introduire dans le système on procèdera à la traduction adaptation.

### ***Objectif spécifique***

Réaliser des ouvrages de qualité pour un enseignement performant

### ***Résultats attendus***

- Des manuels scolaires dans toutes disciplines des 3<sup>E</sup>, des EB et des CMS sont prêts pour être reproduits en grand nombre ;
- Des guides de l'enseignant dans toutes disciplines des 3<sup>E</sup>, des EB et des CMS sont prêts pour être reproduits en grand nombre.

### ***Principales actions à entreprendre***

44. Constituer les équipes de révision des manuels scolaires ;
45. Réviser tous les manuels spécifiques en usage dans le continuum de l'éducation de base multilingue ;
46. Constituer les équipes pour les traductions et adaptations des manuels scolaires ;
47. Traduire, adapter des livres pour usage dans le continuum de l'éducation de base multilingue.

## **Axe d'action 12 : La production locale du matériel didactique**

### ***Problématique***

Le système en place en matière de manuels scolaires pour l'école classique repose, en ce qui concerne la production, sur l'appel à la concurrence internationale en vue d'avoir les meilleurs prix. Cette pratique, imposée du fait des financements extérieurs, n'a pas favorisé le développement des capacités nationales en matière d'impression de manuels scolaire. La question se pose de savoir si la production de manuels scolaires en langues nationales doit suivre le même processus.

Dans le pays considéré, les efforts d'éducation non formelle et d'alphabétisation en langues nationales ont eu pour effet le développement d'une capacité de production de manuels en langues nationales. L'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue suppose une production massive de livres. Les unités de production locales pourront-elles y faire face ?

### ***Objectif spécifique***

Disposer pour chaque rentrée scolaire du nombre de manuels scolaires requis par le programme d'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue.

### ***Résultats attendus***

- Des manuels scolaires sont reproduits en nombre suffisant pour les 3<sup>E</sup> à chaque rentrée scolaire ;
- Des manuels scolaires dans les cinq langues opérationnelles sont reproduits en nombre suffisant pour les écoles bilingues chaque rentrée scolaire ;
- Des manuels scolaires dans les trois nouvelles langues à introduire dans l'éducation sont reproduits en nombre suffisant pour les écoles bilingues chaque rentrée scolaire ;
- Des manuels scolaires d'enseignement spécifique sont reproduits en nombre suffisant pour les CMS à chaque rentrée scolaire ;
- Des guides de l'enseignant dans toutes disciplines des 3<sup>E</sup>, des EB et des CMS sont reproduits en nombre suffisant.

### ***Principales actions à entreprendre***

48. Elaborer les appels d'offres pour les différentes catégories de matériel didactique à produire et à reproduire ;
49. Lancer les appels d'offres mettant en compétition les entreprises locales pour la production et la reproduction du matériel didactique.

## **Axe d'action 13 : La distribution du matériel didactique**

### ***Problématique***

Si le matériel didactique prévu n'arrive pas dans chaque établissement à la rentrée scolaire, il n'y a pas d'éducation bilingue valable. Les retards de livraison par les imprimeurs, l'insuffisance des capacités de stockage, le peu de fiabilité des moyens de transport et d'acheminement vers les écoles en zone rurale reculée, les cas de vols et de détournements sont autant de problèmes que peut connaître le système national de distribution de manuels scolaires. A une certaine échelle cela représente un gaspillage considérable des efforts déployés et des ressources engagées pour la conception, la production du matériel didactique.

### ***Objectif spécifique***

Mettre à disposition à temps, dans l'établissement, le matériel didactique destiné aux élèves et aux enseignants.

### ***Résultats attendus***

- A chaque rentrée scolaire les besoins en matériel didactique de tous les établissements sont couverts ;
- Les enseignants animent les classes d'éducation bilingue avec assurance grâce aux guides mis à leur disposition ;
- Les élèves des classes d'éducation bilingue ont style d'apprentissage actif et participatif.

### ***Principales actions à entreprendre***

Les principales actions à entreprendre s'inscrivent dans le système en place de distribution gratuite de manuels scolaires pour l'enseignement de base. Il s'agira de :

50. Production du matériel didactique
51. Réceptionner les ouvrages auprès des imprimeurs selon le calendrier de livraison ;
52. Assurer le stockage dans les conditions requises de conservation ;
53. Préparer les lots de manuels par destination ;
54. Assurer le transport des lots de matériel didactique, ou assurer leur enlèvement par les autorités académiques déconcentrées.

## **3.6. Domaine d'action : réalisation d'études et de recherches**

### ***Leçons de l'expérimentation***

De nombreuses études ont précédé et accompagné l'expérimentation de l'éducation bilingue : études monographiques sur le milieu, description des langues concernées par l'expérimentation, et exploitation des recherches sur ces langues (phonologie, grammaire, lexique, dictionnaires, code orthographique...), études sociolinguistiques et dialectologiques, études contrastives entre langues nationales et le français, études des interférences linguistiques.

Ce travail de recherche doit se poursuivre et accompagner l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue pour concerner le perfectionnement des langues déjà en usage dans l'éducation de base, pour la préparation nécessaire des nouvelles langues à prendre en compte et enfin pour toutes les conséquences de divers ordres pour la société de la réforme importante que constitue l'utilisation des langues nationales dans l'éducation et la formation.

### ***Objectif global***

Assurer le perfectionnement continu du continuum de l'éducation de base multilingue, dans son processus d'expansion.

### ***Stratégie de mise en œuvre***

Instaurer une approche pluridisciplinaire et participative pour la réalisation de différentes études et notamment selon les deux axes d'action suivants :

- l'aménagement des trois nouvelles langues à introduire dans le système éducatif ;
- les implications de la généralisation de l'éducation multilingue.

### **Axe d'action 14 : l'aménagement de nouvelles langues à introduire dans le système éducatif ;**

#### ***Problématique***

Il est légitime pour chaque langue nationale d'être utilisée dans l'éducation pour autant que le travail préparatoire à cet effet ait été effectif et concluant. Dans la présente hypothèse de travail, avec trois autres nouvelles langues introduites dans l'éducation on atteindrait une couverture de plus de 95%, ce qui est appréciable du point de vue de l'équité.

#### ***Objectif spécifique***

Porter de 5 à 8 le nombre de langues nationales en usage dans le système éducatif.

#### ***Résultats attendus***

Des résultats d'études d'aménagement linguistiques dans trois nouvelles langues sont disponibles et applicables à l'issue de cinq ans de travail de recherche.

#### ***Principales actions à entreprendre***

55. Responsabilisation d'une structure compétente ;
56. Identification et mobilisation de personnes ressources pour les études sur les langues ;
57. Réalisation des études : monographies, description des langues, exploitation des recherches sur ces langues, études sociolinguistiques et dialectologiques etc.

### **Axe d'action 15 : les implications de l'expansion de l'éducation multilingue.**

#### ***Problématique***

L'intégration effective des langues et cultures africaines dans l'éducation sera la véritable réforme de l'éducation au XXIème siècle. Son caractère fondamental dépasse le cercle de l'éducation pour être un phénomène sociétal global. Le terme de cette transformation progressive est difficile à déterminer. La longue période d'opération que cela implique est

grosse d'effets inattendus, de situations nouvelles. La recherche constitue un système de veille et d'anticipation, c'est la raison pour laquelle les différentes implications de l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue doivent être étudiées.

### ***Objectif spécifique***

Elucider les impacts de l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue sur différents plans : politique, administratif, économique, financier, social, culturel.

### ***Résultats attendus***

Des résultats d'études sur les implications et impacts de l'expansion du continuum d'éducation de base multilingue sont exploités pour améliorer le pilotage de l'innovation.

### ***Principales actions à entreprendre***

58. Déterminer les thèmes des études et élaborer les termes de référence des études, études à titre d'exemple dans les domaines ci-après :

- Politique : Le continuum d'éducation de base multilingue et politique nationale de langues - Le continuum d'éducation de base multilingue et processus d'unité nationale - Le continuum d'éducation de base multilingue et intégration africaine ;
- Administratif : Le continuum d'éducation de base multilingue et utilisation des langues nationales dans l'administration publique ;
- Economique : Le continuum d'éducation de base multilingue et développement économique – Le continuum d'éducation de base multilingue et développement durable - Le continuum d'éducation de base multilingue et lutte contre la pauvreté ;
- Financier : Coûts du continuum d'éducation de base multilingue, comparaison avec le système d'éducation classique - Le continuum d'éducation de base multilingue coûts bénéfiques - Le continuum d'éducation de base multilingue, modes de financement ;
- Social : Le continuum d'éducation de base multilingue et changement social - Le continuum d'éducation de base multilingue et dynamique de cohésion sociale - Le continuum d'éducation de base multilingue et relations inter générationnelles;
- Culturel : Le continuum d'éducation de base multilingue et l'identité africaine - Le continuum d'éducation de base multilingue et renaissance culturelle africaine - Le continuum d'éducation de base multilingue et mondialisation ;
- Pédagogique : Le continuum d'éducation de base multilingue et qualité de l'enseignement - Le continuum d'éducation de base multilingue et équité en éducation - Le continuum d'éducation de base multilingue et genre en éducation.

59. Identification de structures compétentes et de personnes ressources pour les études ;
60. Réalisation des études ;
61. Exploitation des résultats des études dans le cadre du pilotage du continuum d'éducation de base multilingue.

### **3.7. Domaine d'action : expansion physique du continuum d'éducation de base multilingue.**

#### ***Leçons de l'expérimentation***

L'implantation du continuum d'éducation de base multilingue dans la phase expérimentale a reposé exclusivement sur l'adhésion des communautés suite au plaidoyer et à la négociation sociale. Les populations se sont investies dans la réalisation des infrastructures par l'apport de main d'œuvre non qualifiée, ainsi que d'agrégats de construction. L'adhésion au programme d'éducation bilingue s'est aussi manifestée à travers de nombreuses demandes d'ouverture d'écoles bilingues et de transformation d'écoles classiques en écoles bilingues. Mais contre l'adhésion, a joué la pauvreté économique des ménages qui a limité certains apports. Par ailleurs le découragement s'est parfois installé suite à l'incapacité de l'administration à satisfaire les demandes d'ouverture d'écoles bilingues et de transformation d'écoles classiques en écoles bilingues. Ainsi, l'adhésion apparaît comme un facteur critique du programme d'expansion du continuum d'éducation de base multilingue.

#### ***Objectif global***

Dans le but d'améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'éducation de base, assurer l'extension progressive du continuum de l'éducation de base multilingue (à une large échelle), pour en faire le système majoritaire d'éducation du pays en conformité avec l'option de réforme de l'éducation.

#### ***Stratégie de mise en œuvre***

La réalisation des propositions du Plan décennal d'éducation de base concernant le continuum de l'éducation de base multilingue représente une première étape du passage à l'échelle de l'innovation avec l'exigence de son renforcement continu en même temps que son extension. A cet égard un certain nombre de principes doivent être pris en considération parmi lesquels on peut noter les suivants :

- L'extension progressive du continuum de l'éducation de base multilingue selon la demande (satisfaire les demandes en instance, susciter la demande) ;
- Le maintien et le renforcement de l'efficacité interne et externe de l'innovation ;
- La promotion d'un environnement favorable à l'éducation multilingue (engagement politique fort, plaidoyer permanent, promotion d'un environnement lettré).

#### **Axe 16 : implantation des 3<sup>E</sup>**

### ***Problématique***

L'expansion des 3<sup>E</sup> est sujette à au moins deux problèmes, un problème institutionnel et le problème de la soutenabilité du modèle à large échelle. Dans le pays de référence de cette étude, les questions relatives au développement de la petite enfance relèvent non du ministère en charge de l'éducation de base mais du ministère en charge de l'action sociale qui dispose de centres d'éducation préscolaire appuyés financièrement par une agence spécialisée des Nations Unies. L'expérimentation des 3<sup>E</sup> en tant qu'un élément du continuum d'éducation de base multilingue s'est faite au sein du ministère en charge de l'éducation de base. Cette question de rattachement institutionnel, dans l'hypothèse de ce document, est prise en charge par le Comité interministériel d'orientation et de pilotage de la mise en œuvre du programme d'éducation bilingue.

Le modèle des 3<sup>E</sup> a été conçu dans une optique de démocratisation de l'offre d'éducation pré scolaire et repose largement sur les parents (parents éducateurs) et la communauté pour son fonctionnement. A large échelle, il faut trouver un équilibre entre l'intervention de l'Etat et la contribution des communautés pour que le modèle soit viable à long terme.

### ***Objectif spécifique***

Sur la période de dix ans, amorcer la constitution du continuum d'éducation de base multilingue, par l'implantation d'environ 500 3<sup>E</sup>, dans le rayon d'action d'écoles primaires bilingues.

### ***Résultats attendus***

Environ 500 espaces d'éveil éducatifs fonctionnels.

### ***Principales actions à entreprendre***

62. Programmer l'ouverture des 3<sup>E</sup> de manière équilibrée selon les différentes régions du pays ;
63. Engager la négociation sociale région par région et site par site ;
64. Assurer la réalisation des infrastructures et l'apport des équipements ;
65. Assurer l'apport du matériel didactique ;
66. Assurer la formation et la mise en place du personnel.

## **Axe 17 : implantation des écoles primaires bilingues**

### ***Problématique***

Il a été noté plus haut que l'adhésion des populations serait l'aspect critique de l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue. En effet en plus des aspects déjà notés, les résistances à l'innovation se feront plus explicites venant d'une partie des enseignants et de la catégorie des élites. L'inertie de l'administration de l'éducation a déjà été soulignée et qui est en partie responsable du fait que de nombreuses demandes d'ouverture d'écoles bilingues et de transformation d'écoles classiques en écoles bilingues n'aient pas été

satisfaites. Telle est la réalité au moment où est prise la décision d'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue.

### ***Objectif spécifique***

Sur la période de dix ans, amorcer la massification du continuum de l'éducation de base multilingue par l'implantation d'environ 1000 écoles primaires bilingues.

### ***Résultats attendus***

Environ 1000 nouvelles écoles primaires bilingues sont fonctionnelles

### ***Principales actions à entreprendre***

67. Programmer l'ouverture des écoles primaires bilingues de manière équilibrée selon les différentes régions du pays ;
68. Engager la négociation sociale région par région et site par site ;
69. Assurer la réalisation des infrastructures/ la transformation d'écoles classiques en écoles bilingues ;
70. Assurer l'apport des équipements ;
71. Assurer l'apport du matériel didactique ;
72. Assurer la formation et la mise en place du personnel.

## **Axe 18 : implantation des CMS**

### ***Problématique***

Le chemin de la facilité pour satisfaire l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans, consiste à faire sauter le goulot d'étranglement qui existe entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Le résultat c'est la ruée vers les classes de sixième de tous les enfants qui ont réussi à l'examen du certificat d'études primaires. La massification pure et simple du premier cycle de l'enseignement secondaire sans changement de finalité et de contenu est à l'opposé du concept d'éducation de base de 9 ou 10 ans. C'est à ce défi que s'attaque le CMS, troisième maillon du continuum d'éducation de base multilingue.

### ***Objectif spécifique***

Sur la période de dix ans, amorcer la constitution du continuum de l'éducation de base multilingue, par l'implantation d'environ 100 CMS polarisant des écoles primaires bilingues.

### ***Résultats attendus***

Environ 100 nouveaux CMS sont fonctionnelles

### ***Principales actions à entreprendre***

73. Programmer l'ouverture des CMS de manière équilibrée selon les différentes régions du pays ;
74. Engager la négociation sociale région par région et site par site ;
75. Assurer la réalisation des infrastructures/la transformation de CEG en CMS ;
76. Assurer l'apport des équipements ;
77. Assurer l'apport du matériel didactique ;
78. Assurer la formation et la mise en place du personnel.

**CADRE LOGIQUE : EXPANSION DU CONTINUUM D'EDUCATION DE BASE MULTILINGUE**

<b>Domaines d'action</b> <b>Axes d'action</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Budget</b> <b>Eléments d'estimation</b>
<b>3.1 Domaine d'action</b>							
Renforcement du dispositif institutionnel							
<b>Axe d'action 1</b> : Prise de la décision d'expansion	<b>Objectif</b> : Faire prendre la décision d'expansion du continuum d'éducation de base multilingue	Mise en œuvre du plan d'expansion décidée	.Publication du texte de la décision (décret)	.Journal officiel	La phase expérimentale a été concluante	.Présidence/Pre mier ministère  .Ministère en charge de l'éducation de base	.Pour mémoire
<b>Axe d'action 2</b> : Appropriation de l'innovation par l'administration de l'éducation	<b>Objectif</b> : Faire assumer les conclusions de l'expérimentation par l'administration de l'éducation	.La répartition des rôles est faite	Publication des textes de décision (arrêtés, décisions, notes de service)	..Journal officiel	La phase expérimentale a été concluante	Comité de pilotage  .Institution de coordination	..Coût des séminaires d'information
<b>Axe d'action 3</b> : Consolidation du mécanisme de suivi-évaluation	<b>Objectif</b> : Amélioration continue du processus d'enseignement-apprentissage et des résultats du continuum d'éducation de base multilingue	.Les conclusions et recommandation des évaluations sont suivies d'effet	.Différents taux de : promotion, redoublement, réussite aux examens	.Rapport périodique du Comité de pilotage	.Encadrement pédagogique effectif	Enseignants, superviseurs, équipes d'évaluateurs	Coûts des missions d'évaluation

<b>3.2 Domaine d'action :</b>							
Organisation du plaidoyer à divers niveaux							
<b>Axe d'action 4 :</b> Préparation des contenus de plaidoyer	<b>Objectif :</b> Mettre sur différents supports de communication les informations sur le continuum d'éducation de base multilingue	Des documents : écrits, radiophoniques, audiovisuels produits sur l'éducation bilingue	Nombre de documents par nature	Consultation à l'institution de coordination	Existence de capacités techniques de production en matière de communication	Institution de coordination  .Prestataires de services de communication	Coûts des prestations de service selon la nature des documents
<b>Axe d'action 5 :</b> Formation des acteurs du plaidoyer	Constituer un système performant de sensibilisation et de plaidoyer	Une unité centrale de plaidoyer renforcée  .Un collectif de personnes formées au plaidoyer et à la négociation sociale  .Des guides pour les actions de sensibilisation et de négociation sociale produits	.Composition de l'unité de plaidoyer  .Nombre effectif de personnes formées  .Nombre de types de guides produits.	Consultation à l'institution de coordination	Existence de capacités techniques de formation en matière de communication	Institution de coordination  .Prestataires de services de communication	Coûts des prestations de service.

<p><b>Axe d'action 6</b></p> <p>Mise en œuvre d'un programme de plaidoyer</p>	<p><b>Objectif :</b> Créer une opinion publique favorable à l'éducation bilingue.</p> <p>Obtenir la collaboration de divers partenaires : enseignants, communautés de base, collectivités décentralisées, partenaires techniques et financiers.</p>	<p>Le plaidoyer porte des fruits : Demandes nombreuses de création d'écoles bilingues- Soutien multiforme de partenaires nationaux et extérieurs</p>	<p>Nombre de demandes d'ouverture d'écoles bilingues en instance</p> <p>.Nombre de participants aux formations en transcription des langues nationales</p> <p>.Liste des PTF qui soutiennent l'innovation.</p>	<p>.Rapport périodique du Comité de pilotage</p>	<p>Appui politique constant de la part des hautes autorités du pays.</p>	<p>Institution de coordination</p> <p>.Prestataires de services de communication.</p> <p>.Unité centrale de plaidoyer</p> <p>.Entités de l'administration centrale</p> <p>.Entités au niveau décentralisé</p>	<p>.Coûts des campagnes pour le grand public</p> <p>.Coûts des actions de sensibilisation de groupes cibles spécifiques</p>
<p><b>3.3 Domaine d'action :</b></p> <p>Mobilisation de ressources financières</p>							
<p><b>Axe d'action 7 :</b></p> <p>Mobilisation des ressources humaines</p>	<p><b>Objectif :</b> Impliquer de nouveaux enseignants et de nouveaux groupes de parents d'élèves dans le processus d'expansion de l'éducation bilingue</p>	<p>Besoins estimés sur dix ans :</p> <p>.6000 enseignants EPB,</p> <p>4000 animateurs 3<sup>E</sup>,</p> <p>.800 professeurs CMS</p> <p>.Dispositif institutionnel renforcé</p>	<p>Décompte par année du nombre effectif de personnes (enseignants, parents éducateurs) impliquées</p>	<p>Rapport périodique du Comité de pilotage</p>	<p>Appui politique constant de la part des hautes autorités du pays</p>	<p>Institution de coordination</p> <p>.DRH ministère enseignement de base</p>	<p>Incidence financière des nouveaux recrutements</p>

<b>Axe d'action 8 :</b> Mobilisation des ressources financières	<b>Objectif :</b> assurer la disponibilité de ressources financières pour l'expansion du continuum d'éducation multilingue	Ressources mises à disposition par : Etat, collectivités territoriales, partenaires techniques et financiers	Montants des budgets annuels	Rapport périodique du Comité de pilotage  .DAF ministère éducation de base	Soutien constant des autorités à divers niveaux	Ministère des finances,  .Ministère enseignement de base,  .DEF et DAF	.
<b>3.4 Domaine d'action :</b>  <b>Formation et recyclage des enseignants</b>							
<b>Axe d'action 9 :</b> Formation en cours d'emploi	<b>Objectif :</b> Mettre en œuvre un programme de formation en cours d'emploi en vue de l'expansion du continuum d'éducation de base multilingue .	La moitié des effectifs estimés est obtenu par recyclage :  .2000 formation ad hoc pour les 3 <sup>E</sup> ,  .3000 recyclage pour les EPB,  .400 recyclage pour les CMS.	Nombre effectif de personnel recyclé	Consultation au niveau de l'Institution de coordination		.Institution de coordination  .Autorités académiques déconcentrées/décentralisées	Coût des sessions de recyclage

<b>Axe d'action 10 :</b> Formation initiale	Objectif : Réformer les écoles de formation des personnels enseignants de manière pertinente par rapport au continuum de l'éducation de base multilingue.	La moitié des effectifs estimés est obtenu par formation initiale :  .2000 formation ad hoc pour les 3 <sup>E</sup> ,  .3000 recyclage pour les EPB,  .400 recyclage pour les CMS.	Nombre effectif de personnel formé	Consultation au niveau de l'Institution de coordination  .DRH ministère enseignement de base.	La formation initiale pour le préscolaire a été instituée	Etablissements de formation initiale	
<b>3.5 Domaine d'action :</b>							
Préparation du matériel didactique							
<b>Axe d'action 11 :</b> Révision et adaptation du matériel didactique	Objectif : Réaliser des ouvrages pour un enseignement performant	Manuels scolaires et guide de l'enseignant prêts pour la reproduction	Nombre de manuels scolaires et de guides de l'enseignant effectivement révisé/adapté	Rapport périodique du Comité de pilotage		Equipes de révision  .Equipes de traducteurs	Coûts des contrats afférents à la cooptation de spécialistes
<b>Axe d'action 12 :</b> Production locale de matériel didactique	Disposer pour chaque rentrée scolaire du nombre de manuels scolaires requis par le programme d'expansion du continuum d'éducation de base multilingue	Toutes les catégories de manuels scolaires sont imprimées en nombre suffisant	Nombre de manuels scolaires et de guides de l'enseignant effectivement imprimés	Rapport périodique du Comité de pilotage	Existence dans le pays de spécialistes compétents en matière d'édition scolaire	Institution de coordination  .Imprimeries locales	Contrats avec les imprimeurs

<b>Axe d'action 13 :</b> Distribution du matériel didactique	Mettre à disposition à temps, dans les établissements, le matériel didactique destiné aux élèves et enseignants	A chaque rentrée scolaire les besoins en matériel didactique de tous les établissements sont couverts	Composition du kit de livres pour chaque élève	Bordereau de livraison du matériel didactique aux établissements	Existence d'une capacité locale d'impression de manuels scolaires  Gratuité des manuels scolaires	Système national de distribution des manuels scolaires	Coût du transport du matériel didactique
<b>3.6 Domaine d'action</b>  Réalisation d'études et de recherches							
<b>Axe d'action 14 :</b> Aménagement de nouvelles langues à introduire dans le système éducatif	Objectif : Porter 5 à 8 le nombre de langues en usage dans le système éducatif	Trois nouvelles langues sont prêtes pour leur introduction dans le système éducatif	Les rapports d'études	Rapport périodique du Comité de pilotage	Conformité avec la politique linguistique du pays	Equipes de spécialistes de plusieurs disciplines	Coûts des contrats afférents à la cooptation de spécialistes
<b>Axe d'action 15 :</b> Etude des implications de l'expansion de l'éducation multilingue	Objectif : Déterminer l'impact de l'éducation multilingue sur divers plans : politique, économique, social, culturel pédagogique	Pilotage de l'innovation amélioré par l'exploitation des résultats des études	Les rapports d'études	Rapport périodique du Comité de pilotage	Existence de capacités nationales de recherche	Equipes de spécialistes de plusieurs disciplines	Coûts des contrats afférents à la cooptation de spécialistes
<b>3.7 Domaine d'action :</b>  Expansion physique du continuum d'éducation de base multilingue							

<b>Axe d'action 16 :</b> Implantation de 3 <sup>E</sup>	<b>Objectif :</b> amorcer l'implantation du continuum de l'éducation de base multilingue	Environ 500 3 <sup>E</sup> fonctionnels sur la période de dix ans	Nombre effectif de 3 <sup>E</sup> implantés par an	Rapport périodique du Comité de pilotage	Respect de la stratégie d'implantation fondée sur la négociation sociale	.Institution de coordination .Etat .Collectivités .Secteur privé	Coût infrastructure et équipement
<b>Axe d'action 17 :</b> Implantation des écoles primaires bilingues	<b>Objectif :</b> amorcer la massification du continuum de l'éducation de base multilingue	Environ 1000 EPB fonctionnels sur la période de dix ans	Nombre effectif d'EPB implantés par an	Rapport périodique du Comité de pilotage	Respect de la stratégie d'implantation fondée sur la négociation sociale	.Institution de coordination .Etat .Collectivités .Secteur privé	Coût infrastructure et équipement
<b>Axe d'action 18 :</b> Implantation des CMS	<b>Objectif :</b> Amorcer l'implantation du continuum de l'éducation de base multilingue	Environ 100 CMS fonctionnels et polarisant les écoles primaires bilingues	Nombre effectif de CMS implantés par an	Rapport périodique du Comité de pilotage	Respect de la stratégie d'implantation fondée sur la négociation sociale	.Institution de coordination .Etat .Collectivités .Secteur privé	Coût infrastructure et équipement

### SCHEMA GLOBAL D'EXPANSION DU CONTINUUM D'EDUCATION DE BASE MULTILINGUE

Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Désignation											
Dispositif institutionnel	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Plaidoyer	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Ressources	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Formation	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Matériel didactique	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Etudes et recherches		E	N	C	O	N	T	I	N	U	E
Expansion des 3E		50	50	50	50	50	50	50	50	50	
Expansion des EPB		100	100	100	100	100	100	100	100	100	
Expansion des CMS		10	10	10	10	10	10	10	10	10	

## EXPANSION DU CONTINUUM D'ÉDUCATION DE BASE MULTILINGUE

### CHRONOGRAMME DE REALISATION Année 1 du Programme d'expansion

#### 3.1. Domaine d'action : Renforcement du dispositif institutionnel de pilotage

Identification des principales actions :	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.	
Axe d'action 1 : Prise de la décision politique d'expansion																								
Axe d'action 2 : Appropriation de l'innovation par l'administration de l'éducation	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
Axe d'action 3 : Consolidation du mécanisme de suivi-évaluation																								
<b>Décision politique d'expansion</b>																								
1. Validation technique du plan stratégique d'expansion ;																								
2. Introduction du dossier en conseil de ministres ;																								
3. Publication de la décision du conseil des ministres.																								
<b>.Appropriation de l'innovation par l'administration de l'éducation</b>																								
4. Organiser un séminaire d'information à l'intention des Directeurs centraux et leurs personnels ;																								
5. Préparer et diffuser une documentation sur le continuum de l'éducation de base multilingue ;																								
6. Prendre les textes (arrêtés, décisions,) spécifiant le rôle de chaque Direction centrale																								
7. Organiser un séminaire d'information à l'intention des autorités académiques décentralisées																								
8. Préparer et diffuser une documentation sur le continuum de l'éducation de base multilingue ;																								
9. Prendre les textes (arrêtés, décisions,) spécifiant le rôle de chaque entité décentralisée/déconcentrée																								
10. Identifier les besoins particuliers de formation des personnels en matière de suivi-évaluation de l'éducation bilingue ;																								
11. Mettre à disposition les moyens nécessaires pour le suivi/évaluation ;																								

## CHRONOGRAMME DE REALISATION Année 1 et suivantes du Programme d'expansion

### 3.2. Domaine d'action : Organisation du plaidoyer à divers niveaux

Identification des principales actions :	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
<b>Axe d'action 4 : la préparation des contenus de plaidoyer</b>																								
<b>Axe d'action 5 : la formation des acteurs du plaidoyer</b>																								
<b>Axe d'action 6 : mise en œuvre d'un programme de plaidoyer</b>																								
<b>réparation des contenus de plaidoyer ANNEE 1 du Programme</b>																								
12. Elaborer un programme de production d'information écrite, radiophonique, audio-visuelle ;																								
13. Créer/renforcer structures de production d'information (revue, radio scolaire);																								
14. Passer des contrats avec des structures compétentes de production de certains types d'information ;																								
15. Acquérir des documents d'information sur des innovations d'autres pays ;																								
16. Archiver les documents d'information et organiser leur mise à disposition des divers utilisateurs.																								
17. Elaborer un programme pluri annuel de sensibilisation et de plaidoyer																								
<b>La formation des acteurs du plaidoyer ANNEE 1 du Programme</b>																								
18. Evaluer le dispositif en matière de plaidoyer en vue de sa réorganisation et de son renforcement ;																								
19. Former des personnes aux techniques de plaidoyer, à l'animation de la négociation sociale ;																								
20. Elaborer des guides pour la sensibilisation et le plaidoyer à utiliser par les acteurs de plaidoyer.																								
<b>Mise en œuvre d'un programme de plaidoyer ANNEE 2 et suivantes du Program</b>																								
21. Réaliser chaque année le programme annuel de sensibilisation et de plaidoyer	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

## CHRONOGRAMME DE REALISATION Année 1 à 2 et suivantes

### 3.3. Domaine d'action : Mobilisation des ressources humaines et financières

Identification des principales actions :	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
	<b>Axe d'action 7: Mobilisation des ressources humaines</b>																							
<b>Axe d'action 8 : Mobilisation des ressources financières</b>																								
22. Le plaidoyer (voir axe d'action 6) - 23. La formation (voir axes d'actions 9 et 10) :																								
ANNEE 1 :																								
24. Estimer le coût global de l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue ;																								
25. Inscrire les ressources nécessaires au programme dans le Plan décennal de l'éducation de base ;																								
26. Inscrire dans chaque budget annuel les ressources nécessaires au programme d'éducation bilingue;																								
27. Plaidoyer au niveau des gouvernorats de région et des communes pour la prise en compte dans le plan de développement local du programme d'éducation bilingue																								
28. Inscription dans les budgets des collectivités territoriales des ressources financières nécessaires																								
29. Assurer grâce au plaidoyer l'indispensable des parents d'élèves pour l'expansion du continuum																								
30. Passer des conventions entre l'Etat et les ONG, les promoteurs d'établissements privés																								
31. Déterminer le volume de la contribution financière des PTF à l'expansion du continuum																								
32. Déterminer les modalités de mise à disposition de la contribution des PTF;																								
ANNEE 2 ET SUIVANTES																								
33. Mise à disposition effective des financements pour l'expansion du continuum																								
34. Mise à disposition effective des financements pour l'expansion du continuum (COLLECTIVITES)																								
35. Mise à disposition effective des financements pour l'expansion du continuum de l'éducation de base multilingue (PTF)																								

## CHRONOGRAMME DE REALISATION Année 1 (par 15 jours)

### 3.4. Domaine d'action : formation et recyclage des enseignants et personnels de l'éducation

Identification des principales actions :	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
	<b>Axe d'action 9 : La formation en cours d'emploi</b>																							
<b>Axe d'action 10 : La formation initiale</b>																								
<b>La formation en cours d'emploi ANNEE 2 du programme</b>																								
36. Conception du programme de formation en cours d'emploi ;																								
37. Formation ad hoc de personnels pour les nouvelles ouvertures de 3 <sup>e</sup> ;																								
38. Sélection dans le stock de personnel existant et formation pour les nouvelles ouvertures d'écoles primaires bilingues																								
39. Sélection dans le stock de personnel existant et formation pour les nouvelles ouvertures de CMS.																								
<b>La formation initiale ANNEE 2 ET SUIVANTES</b>																								
40. Réformer les écoles de formation d'enseignants pour l'enseignement primaire en fonction de l'éducation bilingue ;																								
41. Instaurer une section de formation pour l'éducation préscolaire dans les établissements de formation d'enseignants pour l'enseignement primaire en fonction de l'éducation bilingue ;																								
42. Réformer les écoles de formation d'enseignants pour l'enseignement secondaire en fonction de l'éducation bilingue ;																								
43. Introduire des modules de formation à l'éducation bilingue dans la formation des encadreurs pédagogiques.																								

## CHRONOGRAMME DE REALISATION Année 1 (par 15 jours)

### 3.5. Domaine d'action : préparation du matériel didactique

Identification des principales actions :	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
<b>Axe d'action 11 : La révision /adaptation du matériel didactique</b>																								
<b>Axe d'action 12 : La production locale du matériel didactique</b>																								
<b>Axe d'action 13 : La distribution du matériel didactique</b>																								
<b>La révision /adaptation du matériel didactique ANNEE 1 du Programme</b>																								
44. Constituer les équipes de révision des manuels scolaires ;																								
45. Réviser tous les manuels spécifiques en usage dans le continuum de l'éducation de base multilingue ;					x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
46. Constituer les équipes pour les traductions et adaptations des manuels scolaires ;																								
47. Traduire, adapter des livres pour usage dans le continuum de l'éducation de base multilingue.					x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
<b>La production locale du matériel didactique ANNEE 1 du Programme</b>																								
48. Elaborer les appels d'offres pour les différentes catégories de matériel didactique à produire et à reproduire ;																								
49. Lancer les appels d'offres mettant en compétition les entreprises locales pour la production et la reproduction du matériel didactique.																								
50. Production du matériel didactique <b>ANNEE 2 du Programme</b>																								
<b>La distribution du matériel didactique ANNEE 2 du Programme</b>																								
51. Réceptionner les ouvrages auprès des imprimeurs selon le calendrier de livraison ;																								
52. Assurer le stockage dans les conditions requises de conservation																								
53. Préparer les lots de manuels par destination																								
54. Assurer le transport des lots de matériel didactique, ou assurer leur enlèvement par les autorités académiques déconcentrées.																								

## CHRONOGRAMME DE REALISATION Année 1 à année 10

### 3.6. Domaine d'action : réalisation d'études et de recherches

Identification des principales actions :	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
	<b>Axe d'action 14 : l'aménagement de nouvelles langues à introduire dans le système éducatif ;</b>																							
<b>Axe d'action 15 : les implications de l'expansion de l'éducation multilingue.</b>																								
<b>L'aménagement de nouvelles ANNEE 1 à ANNEE 5 du Programme</b>																								
55. Responsabilisation d'une structure compétente ;																								
56. Identification et mobilisation de personnes ressources pour les études sur les langues ;																								
57. Réalisation des études : monographies, description des langues, exploitation des recherches sur ces langues, études sociolinguistiques et dialectologiques etc.								x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
<b>Les implications de l'expansion de l'éducation multilingue. ANNEE 1 à ANNEE 10 du Programme</b>																								
58. Déterminer les thèmes des études et élaborer les termes de référence des études.																								
59. Identification des structures et personnes ressources compétentes																								
60. Réalisation des études ;									x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
61. Exploitation des résultats des études dans le cadre du pilotage du continuum d'éducation de base multilingue.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	

**CHRONOGRAMME DE REALISATION Année 1 à année 10**

**3.7. Domaine d'action : expansion physique du continuum d'éducation de base multilingue.**

Identification des principales actions :	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
	<b>Axe 16 : Implantation des 3<sup>E</sup></b>																							
<b>Axe 17 : implantation des écoles primaires bilingues</b>																								
<b>Implantation des 3<sup>E</sup></b>																								
62. Programmer l'ouverture des 3 <sup>E</sup> de manière équilibrée selon les différentes régions du pays ;																								
63. Engager la négociation sociale région par région et site par site ;																								
64. Assurer la réalisation des infrastructures et l'apport des équipements ;																								
65. Assurer l'apport du matériel didactique ;																								
66. Assurer la formation et la mise en place du personnel.																								
<b>Implantation des écoles primaires bilingues</b>																								
67. Programmer l'ouverture des écoles primaire bilingues de manière équilibrée selon les différentes régions du pays ;																								
68.. Engager la négociation sociale région par région et site par site ;																								
69. Assurer la réalisation des infrastructures/ la transformation d'écoles classiques en écoles bilingues ;																								
70. Assurer l'apport des équipements ;																								
71. Assurer l'apport du matériel didactique																								
72. Assurer la formation et la mise en place du personnel.																								

Identification des principales actions :	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept		Oct.		Nov.		Déc.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
	<b>Axe 18 : implantation des CMS</b>																							
73. Programmer l'ouverture des CMS de manière équilibrée selon les différentes régions du pays ;																								
74. Engager la négociation sociale région par région et site par site ;																								
75. Assurer la réalisation des infrastructures/la transformation de CEG en CMS ;																								
76. Assurer l'apport des équipements ;																								
77. Assurer l'apport du matériel didactique ;																								
78. Assurer la formation et la mise en place du personnel.																								

## **BIBLIOGRAPHIE**

Paul Taryam Ilboudo (2010). L'éducation bilingue au Burkina Faso. Association pour le Développement de l'Education en en Afrique (ADEA). Tunis

Joseph Poth (1988). L'enseignement des langues maternelles africaines à l'école... Comment ? UNESCO/BREDA. Dakar

Norbert Nikièma (2010). Politiques d'utilisation des langues africaines comme mediums d'enseignement/apprentissage et bonnes pratiques en la matière en Afrique francophone. Rapport général d'étude. UNESCO/BREDA

Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA 2008). Le continuum d'éducation de base multilingue au Burkina Faso : Une réponse aux exigences de l'éducation de qualité. Rapport d'étude.

UNESCO. UIL. ADEA (2010). Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue.

ADEA. GTZ. UIL ( 2005). Optimiser l'apprentissage et l'éducation en Afrique – le facteur langue. Etude/bilan sur l'enseignement en langue maternelle (LM) et l'éducation bilingue (EBL) en Afrique subsaharienne.